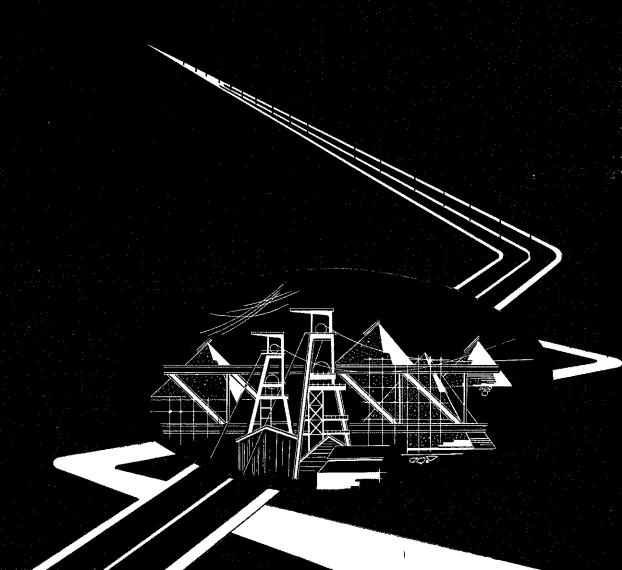
BULLETIN DU

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES MINES

28 Rue des Saints-Pères - Paris-7°



visites

3 salon International du

matériel de travaux publics et de bâtiment

200,000 m¹

d'exposition occupés par

5.000 engine

d'une valeur totale de

120 milliards

d'anciens francs proposés par

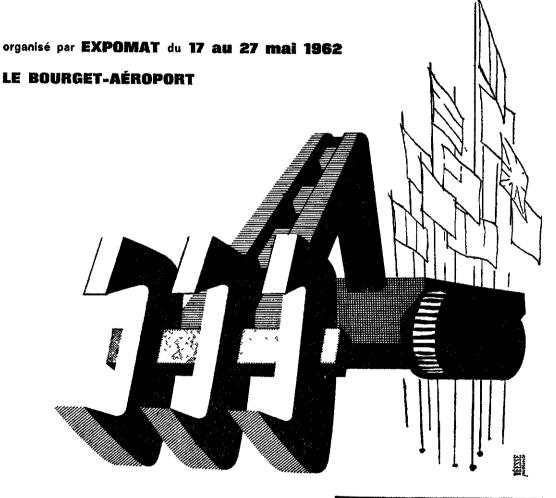
800 marques

en provenance de

13 nations

d'Europe et d'Amérique

QUIRZAINE TECHNIQUE DE PARIS



réduction S.N.C.F., même pour voyage individuel,

conditions de séjour, visites organisées,

voyages techniques pour visite des grandes réalisations françaises, etc...

pour tous renseignements sur votre déplacement

prenez contact des maintenant avec le Secrétariat du Salon :

EXPOMAT 1, avenue Niel - Paris 17* tél. : ETOile 39-86 et GALvani 96-98

Veuille	z m'adresse:	r votre	doc	um	en.
tation	complète et	rense	iane	mei	nte
Bur tos	conditions	de voy	age	et	d€

non

adress

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES MINES

SIÈGE SOCIAL 28, rue des Saints-Pères, PARIS-VII*

bulletin du P.C.M.

RÉDACTION:

28, rue des Saints-Pères. PARIS-VII* Téléphone IITtré 25-33

PUBLICITÉ:

254, rue de Vaugirard, PARIS-XV*. Téléphone LECourbe 27-19.

NUMÉRO SPÉCIAL

consacré à la JOURNÉE-DÉBAT sur

les TRANSPORTS et l'AMÉNAGEMENT du TERRITOIRE

le VENDREDI 11 MAI, à 9 h. 30 et 14 h. 30

dans la salle de la Fédération Nationale du Bâtiment, 7, rue Lapérouse, PARIS (16e)

Les journées d'études du P.C.M. sont consacrées à des problèmes généraux d'actualité dans lesquels la responsabilité de notre Corps se trouve engagée. La dernière journée-débat, présidée par M. Piganiol. Délégué général à la Recherche scientifique, avait porté sur les problèmes de la recherche scientifique et technique. Elle a connu un vif succès et permis de dégager des conclusions fructueuses.

Cette année, un très large accord s'est fait sur le choix du sujet : Transports et Aménagement du Territoire. Notre Corps s'attaque ainsi à l'un des problèmes majeurs de notre vie économique et politique. Il considère, en effet, que toutes les élites doivent rechercher ensemble la meilleure orientation à long terme des structures du pays. Il est conscient, en outre, des responsabilités importantes des Ingénieurs des Ponts et Chaussées, qui sont chargés d'assurer le développement et la meilleure exploitation des grandes infrastructures de transport.

La journée-débat du Vendredi 11 mai se fixe pour objectifs :

- d'attirer l'attention de tous les Camarades sur l'importance de plus en plus grande des problèmes d'Aménagement du Territoire et sur le rôle prééminent des transports en la matière ;
- de leur faire prendre conscience des responsabilités qu'ils sont dès maintenant en mesure d'assumer, sur le plan local, dans la conception et l'exécution d'une politique d'Aménagement du Territoire ;
- de les associer aux travaux de recherche économique indispensables pour la détermination rationnelle d'une politique des transports dans un Plan national d'Aménagement du Territoire.
- M. l'Ingénieur général Boulloche, Ancien Ministre, a bien voulu accepter de présider les débats qui seront amorcés par la discussion de quatre rapports préliminaires dont on trouvera le texte ci-après :
- A Place des Transports dans l'économie de la Nation, par MM. Suard et Walrave, Ingénieurs des Ponts et Chaussées :
- B Analyse théorique du problème par MM. Suard et Walrave ;
- C Politique des transports interrégionaux favorisant le développement économique régional. Rôle de l'Ingénieur des Ponts et Chaussées par M. Rousselot, Ingénieur des Ponts et Chaussées ;
- D Les transports urbains et l'Aménagement du Territoire par M. Waldmann, Ingénieur des Ponts et Chaussées.

Tous les Camarades sont invités à étudier ces textes à l'avance et à préparer leurs interventions dans le sens le plus constructif pour l'évolution des missions de notre Corps.

Ils pourront éventuellement adresser leurs observations écrites, avant la journée-débat, à M. Rousselot, Ingénieur des Ponts et Chaussées au Service des Affaires économiques et internationales du Ministère des Travaux Publics, 244, boulevard Saint-Germain, Paris (7°).

M. le Ministre des Travaux Publics et des Transports nous fera l'honneur de venir clore la première séance de travail du vendredi matin, marquant ainsi l'importance qu'il attache à l'étude de ces problèmes dans son Département.

M. le Directeur de l'Aménagement du Territoire au Ministère de la Construction, ainsi qu'un certain nombre de personnalités extérieures à notre Corps, et plus ou moins directement responsables de ces problèmes, ont marqué un vif intérêt pour nos travaux et ont également accepté de participer à la fin de la première séance de travail. Nous les en remercions vivement.

Nous espérons que les Camarades participeront très nombreux à cette journée-débat et que les résultats en seront particulièrement fructueux à tous points de vue.

TRANSPORTS et AMÉNAGEMENT du TERRITOIRE

A. - PLACE DES TRANSPORTS DANS L'ÉCONOMIE DE LA NATION

I. - LES COMPTES DE LA NATION

Les comptes de la nation ont pour objet de décrire, en valeur, les flux des échanges entre les diverses branches de l'économie, pendant une année. Il est intéressant de voir quelle est la part prise par les transports dans ces échanges inter-industriels.

Il faut noter tout de suite une restriction importante. Ne sont comptés comme transports dans la Comptabilité Nationale, que ceux qui donnent lieu à payements par une entreprise, donc seulement ceux qui sont effectués par des transporteurs professionnels. Seuls les transports publics apparaissent dans un tableau d'échanges inter-industriels. Au paragraphe II le lecteur trouvera des indications sur l'importance relative des transports publics et privés.

Les indications qui suivent, correspondent à la situation de 1956, année la plus récente pour laquelle nous disposons du tableau définitif en 65 branches.

Nous pouvons analyser ce tableau dans l'optique de la production, c'est-à-dire expliciter la part de chaque branche dans la création du revenu national. Le tableau ci-dessous donne l'importance de la branche transports, en la comparant à celle des travaux publics et bâtiments, et rappelle les principales autres branches.

PRODUCTION NATIONALE Valeur ajoutée 1956 (en millions de NF).

BRANCHES	M. de NF	% TOTAL
Transports intérieurs	6.659 2.210	4,0 1,3
Matériaux de construction	2.064 12.607	1,2 7,6
Commerce Produits de l'agriculture Industries agricoles et alimentaires Services rendus principalement aux particuliers Machines et appareils mécaniques Produits pétroliers raffinés Santé Produits l'e transformation de l'acier Logements Habillement Ouvrages en filés Services rendus principalement aux entreprises Machines et appareils électriques Automobiles et cycles Droits et taxes sur importations Produits sidérurgiques	20.774 17.803 13.289 7.358 6.627 5.710 4.689 4.534 4.257 4.152 3.970 3.712 3.627 3.619 2.966 2.725	12,4 10,7 2,0 4,4 4,0 3,4 2,8 2,7 2,6 2,5 2,4 2,2 2,2 2,2 1,8 1,6
Somme des branches énumérées	133.352 33.128	80,0 20,0
Somme des valeurs ajoutées	166.480	100,0

La part des transports dans la production nationale est assez faible, 5,3% et 4% seulement pour les transports intérieurs, inférieure à celle du secteur Bâtiments et Travaux Publics (7,6%) par exemple.

Par transports on n'entend ici que les transports publics. Les transports privés de marchandises et de voyageurs, en particulier toute la circulation automobile, n'est pas prise en compte. L'importance du secteur des transports est en fait plus grande que ne l'indique ce tableau; ce secteur mérite certainement une étude approfondie pour son organisation.

Le tableau des échanges inter-industriels peut aussi s'analyser dans l'optique des emplois; on dégage ainsi l'importance relative des consommateurs de transports que l'on classe en consommateurs intermédiaires et finaux. C'est l'objet des tableaux cidessous.

TRANSPORTS FERROVIAIRES, ROUTIERS, FLUVIAUX

TRANSPORTED FEMALES, NO STEELS, 120 VALUE.						
	BR A NCHE .	Consommation (M. NF)	% Consommation totale			
Consommations intermédiaires	Commerce Produits des industries agricoles et alimentaires Produits pétroliers raffinés Produits sidérurgiques Machines et appareils mécaniques Matériaux de construction Bâtiment et T. P. Produits de l'agriculture Automobiles et cycles Produits de l'* transformation de l'acier Produits chimiques minéraux Autres services rendus principalement à des part. Machines et Appareils électriques Gaz d'usine Somme des autres branches	235 200 163 157	22,8 7,6 3,4 3,4 2,6 2,2 1,8 1,8 1,6 1,6 1,4 1,4 1,0 1,0			
	Sommes des consommations intermédiaires	5.837	65,1			
Consom- matious finales	Ménages Administration Divers	2.619 463 26	29,4 5,2 0,3			
	Consommation Totale	8.945	100,0			

TRANSPORTS MARITIMES ET AERIENS

	BRANCHE	Consommation (M. NF)	% Consommation totale
Consommations intermédiaires	Commerce Machines et appareils mécaniques Automobiles et cycles Fils et filés Produits des industries agricoles et alimentaires Presse et édition Télécommunications Produits sidérurgiques Ouvrages en filés Produits pétroliers raffinés Divers	54 53	3,8 2,2 2,2 1,8 1,8 1,6 1,5 1,2 1,2 1,0 6,5
රි	Somme des consommations intermédiaires	726	24,8
Consom- mations finales	Ménages Administrations Exportations	100 349 1.749	4,0 11,9 59,3
	Consommation Totale	2.924	100,

Ces différents chiffres analysent la part occupée par les transports dans la production nationale. Cette part apparaît comme relativement modeste puisqu'elle s'élève à 5,3%, cela est dû pour une part au cadre de présentation des comptes de la nation, comme il est indiqué plus haut.

Si l'on s'intéresse maintenant à la part de capital national investie dans l'ensemble du secteur transport, on trouve qu'elle est beaucoup plus importante. L'étude réalisée par MM. **Divisia**, **Dupin** et **Roy** (1) pour évaluer le capital de la France en 1954 a conduit aux résultats suivants. (En milliards de francs 1954).

Agriculture	12.000
Industrie et Commerce	14.500
Transports	16.375
Transmissions	725
Propriété bâtie	9.900
Autres éléments	13.400
Total Général	66.900

Le chiffre pour le secteur transport dont le détail sera donné plus loin, correspond aux montants des infrastructures ferroviaires, routières, portuaires, de navigation intérieure et de base aérienne, des matériels moteurs et roulants de transport ferroviaire, des véhicules automobiles, des flottes maritimes, fluviales et aériennes.

Cette évaluation montre la part énorme qu'occupent les transports dans le patrimoine national, part qui s'élève à 25,5%.

Sur le chiffre global de 16.375 Milliards, les transports intérieurs représentent à eux seuls 15.150 Milliards, soit 22,5% du capital national global.

Les transports intérieurs représentent donc à eux seuls un capital légèrement supérieur à la totalité du capital de production de l'industrie et du commerce, 1,25 fois celui du secteur agricole, 1,5 fois celui de la propriété bâtie. A titre de comparaison également, le secteur public de l'énergie (regroupant les Charbonnages de France, l'Electricité de France et le Gaz de France) représente 2,770 Milliards.

Ces premiers éléments, en plaçant l'ensemble du secteur transport dans l'activité globale de la nation, montrent que si la participation du secteur à la formation de la production est relativement faible, par contre ses équipements représentent une part importante du capital de la Nation. Comme d'autre part, ils ont en général une longue durée de vie, le choix des investissements doit se faire dans ce secteur avec encore plus de soin qu'ailleurs, car l'avenir est engagé lourdement et pour longtemps.

Toutes ces indications restent très générales car elles portent sur des grandeurs très agrégées. Pour mieux connaître le secteur des transports il est nécessaire de l'analyser au travers d'un système comptable plus fin. C'est le rôle des comptes des transports de la Nation.

II. - LES COMPTES DES TRANSPORTS

Les comptes des transports de la Nation décrivent, de façon précise, pour différents sous-secteurs du secteur Transport, les différents flux comptables engendrés par leurs activités. Ils ne sont jusqu'à présent dressés que pour les transports intérieurs, l'analyse des transports aériens et maritimes n'en est qu'à son début.

1) Capital immobilisé,

Nous donnerons d'abord l'évaluation du capital relatif à chacun des modes de transports, cette évaluation est toujours relative à l'année 1954 et les résultats sont donnés en milliards de francs 1954.

a) S.N.C.F. Installations fixes	2.460 700 750 90
TOTAL	4.000
b) Transports secondaires et urbains	134
c) R.A.T.P	402
d) Réseau Routier.	
Routes nationales et autoroutes	1.685 4.200 1.765 50
TOTAL	7.700
e) Voirie urbaine. Voirie Parisienne	500 420
TOTAL	920
f) Parc automobile. Voitures particulières et commerciales Camions — Camionnettes Autres utilitaires (tracteurs, cars, bus, remorques)	628 415 285
2 roues	230
TOTAL	1.558
g Transports Maritimes. Ports (estimation)	500 6 0 0
TOTAL	1.100

⁽¹⁾ A la recherche du Franc Perdu - Fortune de la France.

h) Transports Fluviaux. Infrastructure	40 0 56
TOTAL	456
i) Transports Aériens. Compagnies	60 85
TOTAL	145

Les chiffres présentés ici, ne sont pas directement additifs, car il existe certains doubles emplois en particulier, en ce qui concerne les véhicules automobiles qui contiennent les tracteurs agricoles, les véhicules ae la S.N.C.F., de la R.A.T.P. et des transports urbains.

Ces chiffres sont d'inégale valeur, les estimations relatives aux infrastructures étant particulièrement délicates; d'autre part, comme ils remontent à 1954

déjà ils ne donnent qu'un reflet très imparfait des secteurs en expansion rapide, tels que les transports routiers et aériens.

Cependant, moyennant quelques précautions, ils constituent des ordres de grandeurs intéressants, quant à l'importance relative des différents modes de transports, au point de vue de leur intensité capitalistique.

2) Activité.

Toujours dans le but de situer les différents modes de transport, les uns par rapport aux autres, nous allons donner pour les différentes entreprises de transports, un premier tableau indiquant le chiffre d'affaires exprimé en millions de nouveaux francs courants.

Un second tableau présente ensuite la valeur ajoutée par les différentes activités de transports intérieurs.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES TRANSPORTS IN	NTERIEURS (En	millions de NF)			
	1954	1956	1958		
Transports publics routiers de marchandises Transports publics routiers de voyageurs S.N.C.F. R.A.T.P. Transports Urbains V.F.I.L. Chemins de fer d'intérêt secondaire Transports publics de navigation intérieure	1.674 490 4.219 383 203 30 164	2.081 547 4.898 397 244 32 203	2.600 658 5.905 523 299 37 219		
Transports publics	7.163	8.402	10.241		
Transports privés routiers de marchandises	4.450 270 44	4.957 285 51	7.365 345 66		
Transports privés	4.764	5.293	7.776		
VALEUR AJOUTEE PAR LES ACTIVITES DE TRANSPORT INTERIEUR (En millions de NF)					
Transports publics routiers de voyageurs Transports publics routiers de marchandises S.N.C.F. R.A.T.P. Transports Urbains V.F.I.L. Chemins de fer secondaires Transports publics de navigation intérieure	297 818 3.862 314 170 38 102	333 1.069 4.553 320 204 45 127	398 1.240 5.461 431 264 59 139		
Transports publics — Total	5.601	6.651	7.992		
Transports privés routiers de marchandises (n.c. véhicules de moins d'une t.) Transports privés de navigation intérieure	1.770 31	1.961 37	2.894 49		
Transports privés — Total	1.801	1.998	2.943		
Remorquage - Halage	15	15	17		
Transport — Total	7.427	8.664	11.058		
Produit national brut aux prix courants	159,2	188,4	238,3		

3) Importance au point de vue de l'emploi.

Le recensement général de la population effectué en 1954 fournit une répartition de la population active entre les différents secteurs d'activités. C'est ainsi que l'on a pour le secteur transports.

Transports routiers	590.760
dont publics 144.760	
privés 446. 0 00	
Transports ferroviaires	459.280
Transports de navigation intérieure	22.700
dont publics 16.700	
privés 6.000	
Transports maritimes	49.620
Transports aériens	14.760
Auxiliaires des transports	59.860
TOTAL des transports	1.196.980
dont publics 744.980	
privés 452.000	

Ces chiffres concernent le nombre de personnes actives employées (patrons, artisans, salariés) par les différentes entreprises du secteur transports. Ils ne comprennent pas le personnel administratif chargé de gérer les infrastructures autres que ferroviaires.

Le montant total de population active en 1954 étant de 18.824.000, les entreprises de transport occupent donc 6.3% de cette population.

4) Les trafics de marchandises.

Pour compléter la physionomie générale du secteur, nous donnerons enfin un tableau qui indique comment se répartit le trafic intérieur de marchandises entre les trois modes de transports : Route, Fer et Eau.

III. - LES PERSPECTIVES DU 4º PLAN

A la suite du tour d'horizon qui nous a permis de replacer l'activité du secteur Transports dans l'ensemble de l'activité nationale, nous allons maintenant évoquer rapidement les perspectives de développement immédiat dans le cadre du 4° Plan. Celui-ci prévoit de l'année 1961 à l'année 1965 un accroissement de la production intérieure brute de 24%. L'activité propre du secteur transport augmenterait, elle, au cours de la même période, de 21%.

Nous allons examiner brièvement par mode de transport quelles sont les perspectives de trafic et le volume d'investissements prévus.

1) Chemin de fer.

Entre 1959 et 1965, le trafic marchandises doit progresser d'un peu moins de 30%. Les perspectives de trafic voyageurs sont plus aléatoires. Le Plan a cependant retenu pour la même période du taux d'accroissement de 15% pour les voyageurs grande ligne et de 20% pour la banlieue.

Une partie importante du programme d'investissements correspond à l'effort de modernisation de la traction par électrification et dieselisation, qui, ainsi poursuivi, permet d'envisager pour 1970 la disparition de la traction vapeur.

L'ensemble du programme d'investissement (brut) s'élève pour les quatre années du plan à 5.950 millions de nouveaux francs 1961. Ce montant se répartit en 2.990 pour l'infrastructure et 2.960 pour le matériel.

2) Routes et Transports Routiers.

L'ensemble de la circulation devrait s'accroître de plus de 30% entre 1961 et 1965, ce taux étant plus élevé pour les voitures particulières que pour les

TRAFIC INTERIEUR DE MARCHANDISES

Tonnes (10°)			Tonnes Km (10°)			Distance moyenne (km)			
	1954	1956	1958	1954	1956	1958	1954	1956	1958
Public routier . Privé routier . TOTAL route .	246,3 731,2 977.5	2 43 663 906	265 783,8 1.048.8	11,2 12,7 23,9	12 13,3 25,3	14 15,4 29,4	45,5 16,5 24,5	49,5 20 28	53 19,5 28
Fer RO Fer RA TOTAL fer	169,	189 14,8 204	196 15,5	41,5	43,8 6,34 50,2	46,7 6,82 52,9	245	232 428 246	238 440 249
Voie d'eau	47,8	57	58	7,6	8,1	8,4	159	142	145

véhicules utilitaires, les deux roues étant en diminution très sensible. Le transport routier de marchandises devrait augmenter de plus de 40% entre 1959 et 1965; quant au transport public de voya geurs, il devrait s'accroître au cours de la période couverte par le plan de 12 à 15%.

Le programme d'investissements actuellement retenu pour l'infrastructure, mais en voie d'être augmenté, est de 2.290 M. NF pour le réseau national dont 1.320 pour les autoroutes, de 3.100 pour le réseau départemental et communal et de 340 pour la reconstruction des ponts détruits et la réparation des dégats causés par les calamités. Le total concernant l'infrastructure s'élève donc à 5.730 M. NF.

En ce qui concerne les transports routiers publics et privés (marchandises et voyageurs), le montant total d'investissement prévu pour les quatre années du plan est de 9.150 M. NF dont 8.350 pour le matériel.

3) Voies navigables et navigation intérieure.

Le total des investissements pendant les quatre années s'élève à 750 M. NF, en ce qui concerne l'infrastructure (voies navigables et ports fluviaux), et 250 M. NF en ce qui concerne les achais du matériel prévus pour la Batellerie correspondant à la modernisation et l'extension de la flotte.

4) R.A.T.P. et Transports urbains.

La R.A.T.P. s'engage dans un programme d'investissements très important (Réseau Express Régional, allongement de trains et de stations, mises sur pneumatiques et remaniements du réseau ferré, extension des services routiers). L'ensemble de son programme pour le 4° Plan s'élève à 1.250 M. NF en ce qui concerne l'infrastructure et 225 M. NF. pour le matériel roulant (ce dernier chiffre ne comporte pas le renouvellement).

Paur les autres équipements de transports en commun, le montant total des investissements s'élève à environ 200 M. NF.

5) Transports Maritimes.

Les études de trafic ont montré que le trafic des ports français qui était de 78 millions de tonnes en 1959 (dont importations 56) passerait à 124 millions de tonnes en 1965 (dont importations 96). Pour faire face à cet accroissement de trafic, ainsi que pour lutter efficacement contre la concurrence des ports étrangers de Marché commun, un programme d'investissement de 1.450 millions de nouveaux francs est prévu.

En ce qui concerne la flotte marchande, un montant de 1.440 M. NF est prévu, ce qui permettra à la flotte française d'avoir en 1965 une activité supérieure de 17% à celle de 1959.

6) Transport Aérien.

Il s'agit du secteur à l'expansion la plus rapide, le rythme d'accroissement annuel du trafic de voyageurs étant d'environ 12% par an. La période couverte par le Plan devrait voir en particulier le développement d'un réseau intérieur cohérent.

Le montant d'investissement prévu par le Plan s'élève à 850 M. NF, en ce qui concerne le développement de l'infrastructure aéronautique, et à 1.540 M. NF pour les compagnies aériennes (dont 1.300 pour le matériel volant).

Conclusion.

Le montant approximatif des investissements prévu par le 4º Plan dans le secteur des transports s'élève au total à environ 28 milliards de nouveaux francs répartis à peu près également entre infrastructure et matériel. Ceci représentera environ 10% du montant total des investissements effectués au cours de cette période et 2,3% du montant total des ressources disponibles (c'est-à-dire production intérieure brute diminuée de l'excédent des exportations sur les importations).

B. - ANALYSE THEORIQUE DU PROBLEME

Pour situer le rôle des transports dans l'Aménage ment du Territoire, il est utile de se référer à la schématisation classique des interdépendances économiques Dans cette optique l'Aménagement du Terri toire peut être défini comme une recherche de l'orga nisation spaciale optimum des activités

La théorie classique montre l'existence d'états de l'economie où l'organisation des échanges peut être qualifiée d'optimum Il n'est pas question de reprenici la Theorie de l'optimum de gestion (ou du Rende ment social), qui est supposée connue. Nous en rap pellerons simplement très succintement les résultats, car nous y trouverons un cadre satisfaisant pour une présentation du rôle des transports dans l'Aménage ment du Territoire

Parmi les agents economiques, on distingue traditionnellement les producteurs et les consommateurs. Le comportement de chacun est schématisé Pour les consommateurs, on suppose que pour chaque individu existe une fonction des quantités consommées, pendant une certaine période, dont la valeur indique la « satisfaction » du consommateur De ce point de vue, les transports sont des services dont la consom mation participe à la « satisfaction » des usagers

Du côté des producteurs, on peut introduire des fonctions de production qui lient les quantités de biens (ou de services) produites, aux quantités con sommées. Cette fonction représente déjà un certain optimum. A une consommation donnée des facteurs, on fait correspondre la quantité produite maximum compatible avec les conditions, c'est à-dire celle de l'entrepreneur le plus astucieux.

Ensuite, pour chaque niveau de production recherché, l'entrepreneur va assurer la production, en consommant des facteurs de production, en quantités telles que la combinaison choisie assure le prix de revient minimum. Cette politique n'est autre que celle du choix de la technique qui conduit au prix de revient minimum. Cela sous entend naturelle ment l'existence d'un système de prix pour les biens et les services. On sait que la théorie de l'équilibre montre l'existence d'un tel système. Si la technique choisie est optimum, le coût de production d'une unité supplémentaire est le même, quelque soit le facteur de production dont on augmente l'utilisation. On peut alors parler du coût marginal de la production.

La dernière phase dans l'analyse du comportement du producteur, est celle de la fixation du niveau de production Le producteur le fera en cherchant à maxi miser son benefice La théorie du Rendement Social enseigne que s'il en est ainsi, l'économie sera dans un état optimum, à condition cependant que le producteur considère le système de prix auquel il est sou mis comme une donnée Si par l'importance de sa production, il peut avoir la possibilité d'influencer les prix, il ne doit pas chercher à profiter de sa position monopolistique Dans tous les cas, les prix doivent être égaux, aux coûts marginaux

Il n'est pas nécessaire de rappeler ici, le degre ae schématisation de cette analyse Nous allons exa miner seulement de façon plus détaillée, son appli cation au secteur des transports

La premiere partie de cette note traitera de la fonction de production et du choix de la « technique optimum », en supposant que le niveau de production est imposé Nous verrons que par technique optimum, on peut entendre, si l'on se place à l'échelle de la nation, l'organisation des transports et des echanges qui conduit au prix de revient total minimum des transports. A cette étape nous supposons que les localisations des producteurs et des consommateurs (intermédiaires ou finaux) sont fixes. Ce n'est pas encore à proprement parler de l'Aménagement du Territoire.

La deuxième partie de cette note essaiera de définir le niveau optimum de l'activité transport. Elle posera alors inévitablement la question du choix des niveaux d'activités par régions et celui de la loca lisation des activités nouvelles. On sera amené alors à introduire les coûts des services dans chaque loca lisation possible, et le choix des implantations se fera en tenant compte à la fois du coût des services et du coût des transports tels qu'ils apparaissent dans la première partie.

I. - L'OPTIMUM DE TRANSPORTS

Production et consommation sont supposées connues par leur localisation et le niveau de l'offre ou de la demande en chaque point

Si i est l'indice des localités où sont implantes les producteurs

$$1 = 1, 2, m$$

et j celui des localisations des consommateurs i = 1, 2, n

At est le niveau de la production d'un certain bien en 1, B₁ le niveau de sa consommation en 1 Nous appelle rons $x_{1,1}$ la quantité de ce bien envoyée de 1 à 1

Pour le moment nous supposons connus les ensembles des 1, des 1 des A1 et des B1

ž.

a) Si en plus, nous supposons connus les xii les transports semblent ne plus poser de problèmes. Ce n'est qu'une apparence. L'organisation optimum des ransports a encore à résoudre un certain nombre de questions comme par exemple.

- en régime permanent, choix des initineraires affectation entre moyens de transports minimation des relours à vide.
- en regime permanent mais avec variation sai sonnière de l'offre et de la demande, détermination du rythme optimum des acheminements
- en régime variable politique d'investissements optimum

Ces problèmes impliquent bien entendu la connais sance de tous les x11 pour tous les types de transports (marchandises ou voyageurs)

r

b) Une classe d'optimum plus généraux consiste dans la determination des xij eux-mêmes Ils corres pondent en fait au seul cas des marchandises. La difficulté est alors de trouver une schématisation correcte du comportement des usagers. Dans une economie où s'affronteraient seuls les agents du schéma classique de l'équilibre, on peut concevoir que les échanges se dessinent entre producteurs et consommateurs suivant le « programme » qui corres pond au coût de transport minimum, sinon un agent qui se chargerait de l'ensemble des activités trans ports et distribution, pourrait accroître son bénefice en modifiant le programme de transport, ce qui prou verait que le programme initial ne correspondant pas à un etat d'équilibre

Bien sûr les circonstances réelles sont assez éloignées de ces conditions. Si l'on veut décrire la si tuation concrête par le programme qui minimise la depense totale de transports on s'expose à d'assez graves deconvenues. En fait, on constate assez peu de domaine ou une telle interpretation peut être possible. Il faut que le secteur soit assez homogène et la concurrence entre les entreprises organisée. La deter mination de l'hinterland des raffineries releve peut être assez bien d'une telle théorie.

Le peu de concordance dans la majorité des cas entre les echanges reels et ceux que prévoirait la theorie elementaire du coût minimum de transport ne doit pas faire sous estimer cependant l'importance de cette théorie. Il est toujours utile de connaître les caracteristiques des etats optimum, ne serait-ce qui pour s'efforcer d'orienter les décisions vers ces objectifs cette connaissance est particulièrement précieuse pour les pouvoirs publics

*

c) Dans cette optique, une conséquence de la théorie de l'optimum de transport est particulièrement intéressante. On sait qu'à l'équilibre, il existe un système de prix égaux aux coûts marginaux par rapport auxquels chaque entreprise peut maximer son bénéfice (à condition de considérer les prix comme les constantes) et déterminer ainsi un comportement conforme à l'optimum de gestion. Ce théorème justifie du point de vue de la théorie, la décentralisation des décisions

Il est donc essentiel a ce point de vue, que les entreprises de transports livrent leurs services aux coûts marginaux de production, d'où la nécessité pour les tarifications d'être « marginales »

C'est là, le meilleur service que les transports peu vent rendre à la cause de l'Aménagement du Terri toire. Nous ne reprendrons pas ici, l'analyse des objections qui sont adressées à cette doctrine tarrifaire (1). Disons simplement, que malgré leur nombre elles ne peuvent pas empêcher de continuer à préconiser l'application de tarifications marginales.

-L

d) La determination du programme de transport qui minimise la dépense totale de transport et du système de prix correspondant, peut être une opération extraordinairement laborieuse, vu le grand nombre de variables et de conditions Il se peut même qu'exprimé dans une formulation trop complexe auoique nécessaire, ce problème n'ait pas de solu tion mathématique pratiquable

Il existe cependant un cas où on sait le résoudre c'est celui où le coût total de transports est une fonction linéaire des transports xii c'est à-dire que le coût de transport de xii est

(à la rigueur une fonction croissante de $x_{i,i}$ ce qui est une possibilité bien irréaliste!)

et le coût total
$$\Sigma$$
 ci, x_i

Nous allons montrer sur un exemple pourtant très simple les enseignements importants que l'on peut tirer pour le système de fixation des prix

1) Enoncé du problème.

Supposons que le même produit soit fabriqué dans 3 localités i=1, 2 et 3 où se trouvent installées des usines de capacité k_1 et qu'il soit consommé dans 5 localités j=1, 2, 3, 4, 5, où la demande est d₁ Les coûts unitaires de transports c_{11} sont donnes et constants. Le problème consiste a trouver le pro

⁽¹⁾ Voir en particulier les textes publies a l'occasion de la semaine d'etudes economiques (du 2 au 7 avril 1962)

gramme de livraison ; xij | optimum, c'est-à-dire celui qui conduit à la dépense de transport minimum, tout en assurant la satisfaction des demandes dans chaque localité.

2) Formulation et données numériques :

Minimiser Σ c_{ij} x_{ij}	(I)
Sous les conditions	$x_{i,j} \ge 0$ (II)
Contraintes de capacité Σ	$\Sigma x_{ij} \leqslant k_{i}$ (III) αvec $\Sigma k_{i} = \Sigma d_{i}$
Contraintes de demande Σ	$x_{ij} \geqslant q_i$ (IV)

Données numériques : le coût c₁₁ est inscrit en NF/T, dans la ligne i et la colonne j.

		Lieux	Capacité des				
		1	2	3	4	5	usines Unité — T
	1	10	15	20	25	40	40
Usines i	2	20	40	15	30	30	100
!	3	35	35	40	55	25	150
Demar Unité		25	115	60	30	70	300

3) Programmes possibles et Programmes optimum.

Il est facile de trouver des programmes possibles (qui satisfont les contraintes) par exemple le suivant :

la valeur de x₁₁ est inscrite en tonne dans la ligne i et la colonne j. les valeurs nulles ne sont pas écrites.

		Lieux de consommations : J.					Capacité des
No. 00000		1	usines Unité = T				
ŧ	1	25	25	ļ			50
Usines i	2	-	90	10			100
1	3	! !	1	50	30	70	150
Demande Unité — T		25	115	- 60	30	70	300

On peut également facilement montrer que ce programme n'est pas optimum. Par exemple si on alimente (1), un peu par (2) et donc un peu moins par (1), tout en faisant livrer l'excédent de (1) à (2) et en prélevant sur (2) la livraison à (1) faite par (2), le coût total de transport diminue.

Nous ne donnons pas la méthode de résolution élémentaire de ce problème. Nous énoncerons plutôt sans démonstration certains résultats mathématiques, de portée générale et nous appliquons ces résultats à ce cas très simple en dégageant la signification économique, mais sans s'attacher à toute la rigueur mathématique souhaitable.

4) Théorèmes.

A) Définition du problème dual. En notation mairicielle, au problème qui s'écrit :

minimiser f x (I)

x vecteur colonne inconnu

sous les conditions
$$x \ge 0$$
 (II)

f vecteur ligne donne

et A $x \ge h$ (III)

h vecteur colonne donné

A matrice donnée

on peut associer le problème dual :

$$\text{(S')} \left\{ \begin{array}{cccc} \text{maximiser} & \text{u h} & \text{(IV)} \\ & & \text{u vecteur ligne} \\ & & \text{inconnu} \end{array} \right.$$
 sous les conditions u A \leq f (V) u \geq o (VI)

Explicitons certains aspects de la correspondance entre (S) et (S').

— dans (S)
on cherche à minimiser avec des contraintes (III)
et dans (S')
on cherche à maximiser avec des contraintes (V)
et réciproquement.

- à chaque contrainte (III) de (S) correspond une variable du dual. Appelons cette correspondance (yi) 1 étant l'indice de la contrainte (III).
 - le problème direct est le dual de son dual.
- Une correspondance γ peut donc aussi faire correspondre une contrainte de (V) à une variable x.

B) Propriétés.

 P_1 = le minimum de f x est égal au maximum de u h. P_2 = dans une correspondance γ , si une contrainte est vérifiée par > (et non =), alors la contrainte correspondante est vérifiée par = (et non \leq).

Attention: la propriété réciproque est fausse (= n'entraîne pas forcément >).

5) Applications au problème de transports.

Il est facile de traduire les résultats précédents au problème de transports qui nous occupe.

(I) Minimiser
$$\Sigma$$
 $C_{i,j}$ $x_{i,j}$ if
$$(II) x_{i,j} \geq 0$$
(S)
$$(III') - \Sigma x_{i,j} \geq -k_i$$

$$(III'') \Sigma x_{i,j} \geq d_j$$

$$i$$

(S')
$$\begin{cases} (IV) \text{ Maximiser } \Sigma - k, u_i + \Sigma d_i v_i \\ (V) u_i, v_i \ge 0 \\ (VI) - u_i + v_i \le c_{i,i} \end{cases}$$

Nous ne chercherons pas à donner ici la méthode qui permet de trouver le programme optimum (2), mais à expliciter la signification économique des propriétés des systèmes S et S' à l'optimum .

- les variables v sont attachées aux localités, les variables u aux usines.
- D'après P_i : si on modifie « légèrement la demande en j de δd_i », on constate que la variation du coût minimum de transports vaut (raisonnement très approximatif).

vi apparaît comme le coût marginal de la fourniture d'une unité de bien en j

— D'après P_2 , sur une liaison (ij) où à l'optimum un transport se fait réellement : $x_{11} > 0$ on α $v_1 = c_{11} + u_1$ d'où l'on peut déduire la signification économique

u_i apparaît comme le coût unitaire de production de l'usine i

— l'expression IV apparaît comme les recettes de l'entreprise de transports. Le dual correspond donc à la recherche de la maximation des recettes.

(2) Le lecteur pourra vérifier que le programme optimuni est le suivant.

		lieu	x de c	Capacité			
		1	2	3	4	des usines Unité = T/	
	1	15	35				50
Usines i	2	10		60	30		100
	3		80			70	150
Demande Unit» – T.		25	115	60	30	70	300

et pour le système dual $u_1=20$ $u_2=10$ $u_1=0$ $v_1=30$ $v_2=35$ $v_1=25$ $v_2=40$ $v_3=25$ ll est facile de vérifier P_1 et P_2

— les conditions (VI), alliées à la propriété P_2 , signifient tout simplement qu'une usine i ne peut livrer sur place j, que si le prix du bien rendu, somme du coût de production u_i et du coût de transport c_{13} n'est pas supérieur aux prix de vente du bien sur la place j, c'est-à-dire v_1 .

e) Conclusions.

Autrement dit cet exemple malgré sa simplicité, montre cependant assez bien quel peut être la première contribution que les transports apportent à l'Aménagement du Territoire.

Il montre en effet que si le système des prix de vente du même bien dans les divers régions est fixé comme la somme du prix départ usine augmenté du coût de transport, (ce qui nécessite donc que les tarifs soient égaux aux coûts) les échanges s'organiseront suivant le graphe qui minimise les dépenses de transports. Tout autre système de prix (prix franco gare d'arrivée, péréquation des dépenses de transports, caisse des 220 km ou autres) est incompatible avec cette condition et conduit donc à des pertes sèches dans l'économie. Ce sont là des méthodes dangereuses pour agir sur l'Aménagement du Territoire.

L'autre enseignement de cet exemple est que le schéma de livraison optimum est parfaitement compa tible avec des prix départs usine différents. L'usine l par exemple peut parfaitement écouler sa production avec un prix de revient supérieur de 20 NF/T. à celui de l'usine 3. Par sa situation vis à vis des centres de consommation, elle peut se permettre d'utiliser une technique de production moins élaborée; on trouve ici un effet bénéfique concret de la politique de vérité des prix dans les transports. Elle permet que vivent des exploitations régionales moins productives que d'autres qui sont par contre plus éloignées des centres de consommations. On se rend bien compte sur cet exemple que la recherche du plan de développement optimum d'un secteur ne peut se faire sans que l'on introduise la localisation des activités et le coût des transports. C'est ainsi, que se pose d'une façon plus générale le rôle des transports dans l'Aménagement du Territoire.

II. — ORGANISATION OPTIMALE DE LA PRODUCTION ET DES TRANSPORTS

Nous venons de voir à la fin de la partie précédente que l'organisation optimale d'un secteur productif ne peut se faire sans tenir compte des localisations des unités de production et de consommation et des coûts des services de transport. Nous allons essayer maintenant de préciser ce qu'il faut entendre par là, et nous allons rechercher quels sont les critères d'optimalité qui doivent être respectés.

Dans cette partie, nous supposerons que les localisations des individus et des unités de production sont données et intangibles. Nous adopterons comme cri tere d'optimum, le critère parétien

L'économie que nous étudions peut alors être sche matisse de la façon suivante

Nous supposons qu'il existe

s localisations possibles reperces par l'indice + n biens ou services — 1 m individus — k p entreprises de production — h

Nous designerons respectivement par $T_{\mathfrak{t}}$ et $T_{\mathfrak{t}}$ l'ensemble des individus et l'ensemble des entreprises localisées en t

Pour k appartenant a T_t , $q_t^{k_t}$ désigne la quantite du bien i consommée par l'individu k (comptée posi sitivement)

De même pour h appartenant à T', qui désigne la quantité produite par l'entreprise h (comptée positivement)

De plus

- q10t est la quantite de 1 disponible en t avant toute production transport ou consommation
- qui est la quantité de i transportee de t a t (par convention qui = o si t = t')
 - qua est la quantité du bien i

(comptee négativement) supposée consommee en t et uulisée pour transporter le bien ; de t en t (par hy pothèse qui = o)

La structure de l'economie étudiée sera caracteri see par

les fonctions de satisfactions individuelles

$$S_k = S_k (q^k, t)$$
 (1)

les fonctions de production

$$f_h (q_{tht}) = 0 (2)$$

les fonctions de production des services de transport f_{iii} $(q_{iii}, q_{iii}) = 0$ (3)

Dautre part en chaque point, pour chaque produit i existe une equation de conservation

Le centre d'optimalite retenu sera l'impossibilite d'ac croître la satisfaction d'un individu sans diminuer celle d'au moins un autre individu (optimum de Pareto)

Pour exprimer que la satisfaction d'un individu est maximum toutes les autres étant supposee fixees, nous utiliserons la méthode des multiplicateurs de Lagrange En appelant respectivement

$$-\lambda_{ki} - u_k - \pi_{iii} - p_{ii}$$

les multiplicateurs relatifs aux équations de satisfac tion de production de transport et de consommation On trouve

(en posant
$$S_{ki} = \frac{\partial S_k}{\partial q_{ik}}$$

$$f_{ki} = \frac{\partial f_b}{\partial q_{iki}}$$

$$f'm = \frac{\partial fm}{\partial gm} \qquad fm = \frac{\partial fm}{\partial gm}$$

$$\frac{S_{kl}}{=} = \frac{1}{\lambda_{kl}}$$
(5)

$$\frac{f_{h_1}}{f_{h_2}} = \frac{1}{\gamma_h} \tag{6}$$

$$p_{H} - p_{H} = \pi_{H} \cdot f_{H}^{\dagger}$$
 (7)

$$\frac{f_{\text{tree}}}{p_{\text{tree}}} = \frac{1}{\pi_{\text{tree}}} = \frac{f^{\text{tree}}}{\pi_{\text{tree}}}$$
(8)

Il y a une grande analogie avec les resultats de l'optimum classique où l'espace n'intervient pas

Les pit peuvent d'abord s'interprêter comme les prix de divers biens dans les différents lieux

Les relations (5) signifient alors que les satisfactions des différents individus sont maximums et les relations (6) que les entreprises de production rendent leur revenu maximum elles sont semblables aux relations d'optimum classiques

De plus, les relations (8) signifient que la depense pour produire qui est minimum, elles montrent éga lement que le coût marginal de transport du bien i de t en t'est f'in mu

Enfin, les relations (7) montrent que la difference de prix du bien i entre les points t et t' dont être egale cu coût marginal de transport dans le sens ou il y a transport, et s'il y a effectivement transport

On retrouve ici sous une forme et par un processus en apparence différent le résultat déjà énoncé dans la partie B I (3) De façon plus précise, le modèle etudié montre comment se fixe le niveau d'activité de chaque entreprise dans les différentes localisations lorsque ces localisations sont données à priori et sont supposées intangibles

L'intérêt de ce modèle est surtout de montrer que l'egalité de la difference de prix d'un bien donne en 2 points defférents et du coût marginal de transportest une condition nécessaire d'optimalité. On peut être sûr que s'il n'en est pas ainsi il y a des pertes seches dans l'economie

Bien que decrivant un espace economique d'une certaine manière fige en ce qui concerne les implantations nous avons fait un pas supplementaire dans

⁽³⁾ Le modele de l'correspond en fait a un cas particulier de celui a ll ne se preoccupe que de l'optimum de production (production au sens large cad incluent les transports) le coût $c_{\rm rj}$ introdui en l'correspond ici a $f_{\rm lit}$ ${\rm TT}_{\rm lit}$

la description du fonctionnement optimal d'une économie spatiale, puisque nous déterminons ici, en principe au moins, les niveaux de production et de consommation en chaque point, niveaux supposés connus dans la partie I.

Nous allons maintenant essayer d'aller plus en avant, en considérant les implantations comme variables.

III. — LOCALISATION OPTIMALE DANS UN ESPACE ÉCONOMIQUE DES INDIVIDUS ET DES ENTREPRISES DE PRODUCTION

Nous nous proposons ici de voir comment se généralisent les résultats que nous venons d'obtenir lorsque l'on introduit des localisations variables.

Dans toute cette partie la localisation sera schématisée par un paramètre t variant de façon continue sur la totalité d'un intervalle (o, s) qui représentera l'ensemble du territoire.

Nous supposerons qu'il existe m catégories d'individus indiscernables ayant la même fonction de satisfaction. Soit N_k le nombre d'individus de la catégorie k et n_k (t) dt le nombre d'individus de la catégorie k situés entre t et t t t

De même nous supposerons qu'il existe p catégories d'entreprises de production identiques ayant la même fonction de production, soit N_h le nombre d'entreprises de la catégorie h et n_h (t) dt le nombre d'entreprises de la catégorie h situées entre t et t+dt

nx (t) et nh (t) sont supposés continus et vérifient

$$\int_{0}^{s} n_{k} (t) dt = N_{k}$$
 (9)

$$\int_{0}^{s} n_{h} (t) dt = N_{h}$$
 (10)

Tous les individus d'une même catégorie situés en un même point sont supposés avoir les mêmes revenus et les mêmes consommations. De même les entreprises d'une même catégorie situées en un même lieu sont supposées avoir mêmes productions et consommations.

q i désignera la consommation de bien i d'un individu k situé en t.

qua désignera la production de i par une entreprise h située en t.

Les relations (II, 1, II, 2, II, 3 et II, 4) se généralisent immédiatement, mais notre modèle va différer du modèle de la partie II par l'introduction de n_k (t) et n_h (t), fonctions variables assujetties à respecter les haisons (9) et (10) .

En recherchant de nouveau les conditions néces-

saires d'optimalité parétienne, on retrouve, d'une part, des conditions strictement analogues à celles qui sont exprimées par les équations (II, 5 à II, 8) c'est-à-dire que pour la localisation optimale, les programmes de production et de transports sont optimaux. Mais nous allons trouver, d'autre part, des relations supplémentaires relatives aux variables n_k (t) et n_k (t).

Si l'on associe à l'équation (10) le multiplicateur de Lagrange de l'annulation du coefficient de ne dans la forme différentielle donne la relation

$$\Sigma$$
 pre que = d_h (11 h

Le premier nombre de la relation (11) représente le revenu de l'entreprise-unité de la catégorie h localisée en t : on trouve que le revenu doit être indépendant de t, c'est-à-dire qu'il doit-être le même pour les lieux ou se trouvent des entreprises h. On retrouve la règle de localisation au point de revenu maximum.

Les relations correspondant à la variable n_k peuvent s'établir de la façon suivante. Si l'on transfère un individu de catégorie k, de t à t + δt , sa satisfaction va varier de :

$$\delta S_{kt} = S_k (t + \delta_t) - S_k t$$

pour que la variation de la différentielle de Lagrange soit nulle, il faut que l'on ait :

$$\lambda_{kt} \, \, \delta \, S_{kt} \, = \, \delta \, \, (\Sigma_{pit} \, \, \, q_{it})$$

λει peut s'interpréter comme l'importance marginale attachée par la collectivité à l'individu considéré.

Cette relation signifie alors qu'à l'optimum pour tout transfert de population sur une petite distance, le supplément d'utilité (évalué en tenant compte des importances marginales attachées aux divers individus dans la situation initiale) doit être égal au supplément de valeurs des ressources consommées.

On peut d'ailleurs essayer d'expliciter un peu la dernière relation trouvée. Elle s'écrit :

$$\lambda_{kt} (\Sigma_t | S_{ktt} | \delta q_{tt} + S_{ktt} | \delta t = \Sigma_t | q_{tt} | \delta p_{tt} + \Sigma_t | p_{tt} | \delta q_{tt}$$
ou $S_{ktt} | \delta_t = \Sigma_t | q_{tt} | \delta p_{tt}$

Dans le cas particulier où $S_{ktt} = O$, c'est-à-dure où les individus n'attachent pas d'importance à la localisation géographique en tant que telle, on doit donc avoir :

$$\Sigma_i \circ \iota \delta_{pi} = 0$$

dans ce cas, pour tout transfert sur de petites distances, les variations de prix sont telles que les consommateurs pourraient acquérir les mêmes quantités avec le même revenu.

Cette analyse nous a permis de définir certains critères d'organisation optimale de l'espace économique sans tenir compte des consommations collectives, c'est-à-dire des services publics dont les coûts de production peuvent devenir très élevés pour certaines localisations de population. Une analyse économique plus poussée doit donc tenir compte de ces services publics liés aux implantations des entreprises et des individus. Ce sera l'objet de la partie suivante.

IV. — PRISE EN COMPTE DES SERVICES PUBLICS DANS LA RECHERCHE DE L'AMÉNAGEMENT OPTIMUM

Il nous faut d'abord préciser ce que l'on entend par service public. Il s'agit de prestations rendues par la collectivité à l'ensemble de ses membres individus et entreprises de façon non identifiable et à titre gratuit. Dans cette optique, il nous faut par exemple inclure les services de police ou d'enseignement, par contre les transports urbains de voyageurs, où la fourniture d'eau peuvent apparaître comme des activités de production à caractère industriel, où les prestations fournies aux individus sont bien déterminées et vendues à leur coût marginal.

Pour introduire les services publics, nous supposerons donc qu'en chaque point t sont fournis u services publics dont le niveau sit est le même pour tous les individus et entreprises situés au point t.

Nous reprendrons alors le schéma descriptif utilisé au paragraphe précédent en le complétant de la façon suivante :

qui désignera la quantité (décomptée négativement) de i utilisée pour produire en t le service l, d'autre part, F_{14} (s_{14} , q_{144} , n_k , n_k) = O désignera la fonction de production du service l en t. Cette fonction tient évidemment compte du nombre d'individus et d'entreprises situés en t.

Le système d'équations se modifie alors légèrement. Il comprend d'abord 4 relations analogues aux relations (II, l à II 4).

$$S_k = S_{kt} (q_{1t, s_{1t}, t})$$
 (IV,1)

$$F_h = (q_{iht}, s_{it}, t) = 0$$
 (IV,2)

$$F_{\text{int}}(q_{\text{int}}, q_{\text{int}}) = 0$$
 (IV.3)

$$\sum_{k} q_{10}^{k} n_{k} = q_{101} + \sum_{h} q_{101} n_{h} + \sum_{l} q_{111} + \int_{0}^{s} (q_{111} - q_{111})^{s}$$

$$q_{ttr}) dt_r + \sum_{j=0}^{S} q_{ttr} j_{-dt}$$
 (IV,4)

Il nous faut ajouter les relations relatives aux services publics.

$$F_{11}(s_{11}, q_{111}, n_k, n_h) = 0$$
 (IV, 13)

Enfin, les 2 relations (III, 9) et (III, 10) se conservent intégralement.

$$\int_{0}^{s} n_{k} (t) dt = N_{k} (IV, 9) \int_{0}^{s} n_{h} (t) dt = N_{h} (IV, 10)$$

Nous appellerons vii le multiplicateur de Lagrange relatif à la fonction de production du service l en t.

Dans la recherche de relations caractérisant les situations optimales, nous allons d'abord retrouver 4 relations analogues aux relations (II, 5 à II, 8).

En outre, nous allons trouver deux nouvelles séries de relations relatives aux services publics.

$$\frac{F_{11t}}{p_{11}} = \frac{-1}{v_{1t}} \quad (IV,14)$$

$$\text{QVEC} \quad F_{11t} = \frac{\partial F_{1t}}{\partial q_{11t}}$$

$$\frac{F_{11t}}{\sum \lambda_{Kt} S_{K1t} + \sum_{k} \mu_{k} f_{k1t}} = \frac{1}{v_{1t}} \quad (IV,15)$$

$$\text{QVEC} \quad F_{11t} = \frac{\partial F_{1t}}{\partial s_{1t}} \quad S_{K1t} = \frac{\partial S_{Kt}}{\partial s_{1t}} \quad F_{hit} = \frac{\partial F_{1t}}{\partial s_{1t}}$$

IV, 14. expriment que les services publics sont produits au coût minimum.

IV, 15. expriment que le coût marginal de production des services publics (vit Fitt) est égal à leur valeur marginale pour la collectivité, somme de deux termes : la valeur marginale pour les individus Σ het Sett

et la valeur marginale pour les entreprises $\Sigma\,F_{h^{1\,\ell}}$ h

cette relation détermine le niveau du service public len t en appelant F_{1kt} par rapport à n_k et n_{1t} , on trouve que la relation relative à la localisation des entreprises (analogue à III, 11) se modifie et devient :

Cette relation montre que dans la situation optimum pour le système de prix pn, dans toutes les localisations où il existe des entreprises h, ce n'est plus le revenu qui est constant, mais c'est la différence entre le revenu et la valeur marginale des ressources consommées par les services publics, qui doit être constant.

Pour les entrepreneurs, la recherche de la localisation au point de revenu maximum, peut-être compatible avec cette relation, à condition qu'ils soient assujettis à une fiscalité à caractère local et établie sur la base de la valeur marginale des ressources consommées sous forme de services publics. Les relations relatives aux implantations indiviouelles elles, se modifient legèrement On trouve des relations tres analogues aux relations (III, 12)

$$\lambda_{kt} \, \delta \, S_{kt} = \delta \, (\Sigma \, p_{1t} \, q_{1t} + \Sigma \, v_{1t} \, F_{1tk})$$

Ces relations signifient que pour tout transfert mar ginal d'individus, le supplément d'utilité doit être égal au supplément de valeur des ressources consommées y compris sous forme de services publics

v. — COMMENTAIRES

Toute cette analyse empruntée à J Lesourne (4) presente de façon très théorique le problème de l'implantation optimale des activités économiques, les differents modèles utilisent en effet des fonctions très genérales, continues et dérivables. On peut se demander dans quelle mesure une telle formalisation peut refléter la réalité

Le modèle, qui vient d'être développe se caractérise en particulier par la façon dont il schematise l'implantation recherchée, ainsi que la capacite de production. Dans les deux cas, il le fait par l'introduction d'une inconnue qui peut varier de façon continue dans un certain intervalle. La conclusion de ce modèle est l'existence de critère d'optimum et de systèmes de prix correspondants par rapport auxquels chacun determine son comportement en maximant son béné fice (producteur) ou sa satisfaction (consommateur)

Il existe d'autres modèles qui se proposent de ré soudre ce problème de l'implantation. Celui de Koop mans (5) est dans l'esprit du modèle tres simple de la partie I Il introduit n'activités (indice k) et n'loca lites (indice i). Chaque activité peut être implantée en un lieu et un seul, et chaque lieu ne peut recevoir qu'une activité, le benéfice que procure l'activité k en 1 est au

Dans un premier temps, Koopmans essaie simple ment d'affecter chaque activité à une localisation de façon que le bénéfice total soit maximum. Il introduit des variables x_{ki} qui valent soit l si k est en 1, soit 0 si k n'est pas en 1. Pour résoudre le problème il suffit de determiner les x qui rendent maximum. Σ a_{ki} x_{ki}

sous des contraintes qu'il est facile d'expliciter

Koopmans montre que la solution de ce problème est la même que celle du problème d'expression analogue, mais où les x sont des variables continues c'est à dire que la solution optimale est en nombres entiers. Mais il s'agit d'un problème linéaire classi que. Les resultats de I s'appliquent donc. Les varia bles duales representent des prix (prix de location de

l'emplacement i, et rente de l'activité k), qui, s'ils sont utilisés par les entreprepreneurs pour leur choix d'implantation par le critère du bénéfice maximum, conduisent à l'implantation de toutes les activités optimale pour la collectivité

Dans ce cas, comme dans celui du modèle développé en II, III, IV, l'existence du système de prix esi assurée

Koopmans suppose ensuite que les activités k et l'echangent nécessairement des biens en quantité bui cet échange consomme des services de transports et le bénéfice au doit être diminué de ces frais de transports. Ce modèle est infiniment plus réaliste que le cas simple précédent. Il s'agit de maximiser ici

pu valant l si k est en i et 0 dans le cas contraire

A l'exemple du cas précédent ($b_{ki}=0$) on peut chercher la solution de ce problème en résolvant le problème linéaire voisin

 \mathbf{x}_{k1} et \mathbf{x}_{k11} étant des variables continues dont la signification est la suivante \mathbf{x}_{k1} est la quantité d'activité k placée en 1, et \mathbf{x}_{k11} est la quantité de bien envoyé par k à l, de l à l. On se rend bien compte que le problème avec les p est un cas particulier de celui-ci

Mais à la différence du cas $b_{x1}=0$, il est facile de montrer que le problème à variables continues peut très bien admettre une solution optimale non entière et que dès lors le système de prix donné par la solution du problème dual ne permet plus d'obtenu l'implantation la meilleure par une décentralisation des choix Koopmans montre même sur un cas particulier qu'il n'existe pas de système de prix qui le permette

Ce modèle pose ainsi un problème serieux C'est la première fois que l'on rencontre un exemple où le schema classique de l'équilibre et du système de prix, dans l'Economie semble en défaut Il ne doit pas conduire cependant à douter de la théorie classique Chaque théorie est cohérente dans son cadre d'hypothèses. Le modèle développé par M. Lesourne qui généralise directement la théorie classique, en généralise tous les résultats Celui-ai par contre, en intro duisant des discontinuités dans les localisations (les localites sont en nombre fini) et dans la taille des entreprises (tout ou rien) correspond en fait à un autre type d'hypothèses. Il n'est pas surprenant après tout que les conséquences soient différentes

De toutes façons, il ne faut pas exagérer les conséquences pratiques de cette difficulté théorique. La difficulté n'existe que si l'on veut résoudre le pro-

⁽⁴⁾ Optimum economique et amenagement du Territoire Congres econometrie de Naples 1960 (5) Econometrica janvier 1957 Vol 25 « Assignement Pro

⁽⁵⁾ Econometrica janvier 1957 Vol 25 « Assignment Problems and the location of Economic Activities » T.C. KOOPMANS and MARTIN BECKMANN

bleme par tout ou nen, c'est-à-dire par exemple dans le cas où l'on s'intéresse à des secteurs où l'extension de capacité que l'on cherche à implanter est assurée par une seule unité Dans ce cas, il existe bien une implantation qui conduit au benéfice maximum. Le modèle montre simplement qu'il semble qu'elle ne peut pas être atteinte par le jeu du libre choix des usagers devant un système de prix Dans bien des cas cette réserve sera toute théorique, car il est bien certain que l'implantation d'une telle unité ne se de cidera pas indépendamment des pouvoirs publics qui auront vraisemblablement la possibilité d'orienter le choix dans l'intérêt de la collectivité

Dans tous les autres cas, le système de prix existe et l'implantation optimum peut être obtenue par des décisions decentralisées

En particulier, on retrouve qu'à l'optimum le prix du même bien varie suivant les localités et que la différence est egale au coût de transport le long des itineraires où des transports se font effectivement

VI. - CONCLUSIONS

L'analyse de l'aspect théorique des rapports entre les transports et l'Aménagement du Territoire a éte présentée ici à travers le filtre simplificateur que représente tout modèle. Mais de même que le filtre retient l'élement impur et le corps étranger, nous pensons que le modèle permet dans les cas où les interdependances sont particulièrement complexes, de séparer l'essentiel de l'accessoire, et de laisser apparaître les relations et les conditions à l'état pur Bien sûr, il faut se garder d'appliquer les conclusions sans se souvenir des conditions dans lesquelles elles ont été établies

C'est dans ce contexte que toutes les pages prece dentes doivent être commentees Elles ont eu pour objet finalement de s'efforcer de montrer comment l'analyse classique des conditions de rendement social maximum d'un etat de l'économie, peuvent s'étendre à l'analyse des interdépendances du secteur transport et des autres secteurs Naturellement ont ete ainsi introduites les diverses localisations possibles pour les activités et leur niveau optimum en chaque point, comme autant d'inconnues à déterminer Il s'agit bien là du problème de l'Aménagement du Territoire

Les modeles exposes montrent qu'alors, à une pe tite exception près peut-être, il existe, comme dans la théorie élémentaire un système de prix qui permet que s'établisse une organisation optimale du terri toire, en laissant les divers agents économiques de terminer leur comportement au mieux de leur interêt personnel (benefice maximum pour les producteurs, satisfaction maximum pour les consommateurs)

Ce système de prix présente deux caractères fon damentaux, qu'il nous paraît utile de rappeler une fois encore avant de terminer

Pour que les localisations et les niveaux des pro ductions soient optimums, il est necessaire que les transports soient tarifiés à leur coût marginal Le prix du même bien est différent suivant la localité. et la différence est égale au coût de transport sur la ligne où le transport a réellement lieu. Sur tout autre itinéraire, les transports ne se feront pas car le coût est tel qu'il conduirait à un prix rendu non compé titif avec celui obtenu par le transport sur le pre mier itinéraire Tout autre système de fixation de prix des biens en particulier les prix fermes rendus qui correspondent à une péréquation des coûts de transports, conduit à des pertes seches dans l'écono mie Le meilleur service que les transports peuvent rendre à l'Aménagement du Territoire est celui de livrer leur service au coût marginal de production

La deuxième conclusion sur laquelle nous voudrions enfin attirer l'attention, est celle des effets de la prise en considération du coût des services pu blics Nous avons vu que l'entrepreneur devait dans ces conditions chercher à maximiser le bénefice après déduction du coût des services publics qu'il consomme Si on veut le laisser libre de sa décision il faut donc trouver le moven de faire en sorte que l'entrepreneur soit sensible aux coûts des services publics, c'est à dire qu'ils lui soient facturés d'une manière ou d'une autre De toutes facons, il y a là matière pour des directions de recherche intéres certaines pratiques consistent à rechercher comment on peut caractériser de façon quantitative les niveaux des différents services publics d'autres théoriques pourraient s'orienter vers le rôle des services publics et s'efforcer de préciser à quels critères devrait obéir une fiscalité locale pour que ses ressources puissent alimenter les budgets des services publics tout en n'introduisant pas de pertes économiques

Ce n'est que dans cette voie, en posant clairement et courageusement les problèmes que l'on pourra degager progressivement les principes d'une politique efficace et cohérente d'Aménagement du Terri toire, ainsi que ses modalités d'applications. Cette politique doit viser à assurer une meilleure répartition aes activités entre les diverses régions tout en entraî nant un développement géographiquement equilibré. Elle pourrait en particulier préciser le rythme qui serait optimum pour l'expansion de la region pari sienne et élaborer les mesures réellement efficaces pour atteindre cet objectif

C. - POLITIQUE DES TRANSPORTS INTERRÉGIONAUX favorisant le développement économique régional ROLE DE L'INGÉNIEUR DES PONTS ET CHAUSSÉES

Les developpements precedents ont analyse sur le plan théorique les objectifs et les moyens d'une po litique genérale d'amenagement du territoire. Ils ont souligne l'importance du secteur des transports dans cette politique. Le présent exposé se propose d'exa miner d'un point de vue plus concret, les actions qui peuvent en matière de transports favoriser le d'eveloppement economique de certaines régions. Il tentera d'apprecier la valeur économique et l'effica cite d'un certain nombre de mesures concernant l'exploitation et l'equipement des divers modes de transports. Il sattachera surtout à montrer l'insuffi sance des connaissances actuelles en la matière et le rôle important que pourrait jouer le Corps des Ponts et Chaussees dans ce domaine d'action.

Le rôle actuel des Ingenieurs est en effet tres insuf fisant. Les actions entreprises pour le développe ment economique des régions sont etudiées, définies et entreprises avec une participation limitée de notre Corps

Ses representants, charges de préparer les programmes d'équipements des transports, puis de les realiser, se trouvent maintenus la plupart du temps dans des rôles de techniciens, charges d'analyser les besoins immediats des différents modes de trans port et de resoudre au mieux les problèmes de capa cite correspondants. On ne leur demande pas de se dégager de ces problèmes à court terme, de contribuer a la prévision du developpement économique régional a plus long terme, et d'inscrire des actions spécifiques du secteur des transports dans un plan d'aménagement du territoire

La plupart des milieux intéressés reconnaissent cependant l'importance particulière des actions dans le domaine des transports qui peuvent réduire ou annuler certains des handicaps physiques perma nents que la geographie impose à certaines regions C'est dans ce domaine que notre Corps peut rendre des services eminents, à condition d'examiner sans tarder la portée et les modalites de ces actions

Notre expose comprendra deux parties la première étudiera les actions apportant des avantages dans le transport des marchandises la seconde traitera des actions tendant à développer et faciliter les transports de personnes La conclusion tentera de dégager les développements possibles du rôle de l'Ingénieur des Ponts et Chaussees dans ces deux domaines d'intervention

I. — ACTIONS EN FAVEUR DU TRANSPORT DES MARCHANDISES

Ces actions ont pour effet principal la réduction des frais de transport des marchandises Elles peuvent apporter d'autres avantages concernant notam ment la rapidité et la sécurité des transports

Examinons d'abord les réductions de frais de trans ports directement obtenues par des actions sur les tarifs

1°) Actions sur les tarifs des transports des marchandises.

a) Politique tarifaire générale.

Une mesure tansaire spécifique ne peut être definie que par rapport à une politique tansaire générale de référence Malgré des efforts constants, et des progrès reguliers, on est encore très loin d'avoir mis en pratique en France une doctrine complète et cohé rente de la tansication des transports

La politique tarifaire souhaitable doit tenir compte de deux ordres de preoccupations

1) Le coût marginal pour l'usager doit être egal au coût marginal pour la collectivite, pour que soit assuré le meilleur choix des structures de production (techniques et localisations) et la meilleure réparti tion des trafics entre les différents modes de trans port (1)

Dans la pratique, pour être efficace, la tarification marginale doit être assez complexe Il lui faut tenir compte des principales caracteristiques du trafic susceptibles de faire varier les coûts difficultés de parcours intensite et déséquilibre du trafic, irrégulantes saisonnières, caractère aléatoire de la de mande Par contre, elle ne tient pas compte directe ment de la nature et de la valeur des marchandises transportées

2) Dans les secteurs à rendement croissant la ta rification au coût marginal entraîne une insuffisance systématique des recettes totales par rapport aux depenses totales Certaines activites de transport, et notamment les transports ferroviaires peuvent se trouver dans cette situation Or, dans notre système social et juridique, le déséquilibre financier systéma tique de certaines entreprises présente de graves inconvenients (probleme de couverture du déséqui

⁽¹⁾ Voir les conclusions de la partie B

libre, influence sur les conditions de gestion de l'entreprise) qui pourraient l'emporter sur les avantages de la tarification marginale. Il existe une solution théorique au problème de la meilleure orientation des usagers des transports par des tarifs respectant la contrainte de l'équilibre financier des entreprises (1). Cette solution est complexe et il semble, heureusement, possible de l'éviter dans le domaine des transports. Des calculs de coûts marginaux plus précis que ceux qui ont été pratiqués jusqu'à présent semblent montrer que l'écart entre coûts marginaux et coûts movens ne serait pas très important. Dans ces conditions, des tarifs très voisins des coûts marginaux (obtenus par multiplication par un coefficient légèrement supérieur à un) permettraient d'assurer l'équilibre financier des entreprises.

Dans l'état actuel des choses, nous sommes encore loin de cette solution intéressante. Les tarifs s'alignent en moyenne sur les coûts moyens. Ils s'en écartent dans le sens de la hausse ou de la baisse, en fonction de l'élasticité des trafics correspondants. la limite inférieure de la baisse étant représentée par le coût partiel qui est atteint à la limite, lorsqu'il s'agit d'un trafic susceptible d'emprunter deux modes de transport concurrents pour lesquels les répartitions entre charges fixes et charges proportionnelles seraient assez voisines.

Rien n'empêche dans un tel système, de tenir compte des disparités de coûts résultant des conditions géographiques et économiques régionales. C'est en ce sens, que la S.N.C.F. introduira prochainement une dépéréquation de ses tarifs de marchandises. Elle se base essentiellement sur les profils corrigés des lignes qui permettent de calculer des coefficients correcteurs proportionnels aux coûts partiels de circulation sur ces différentes lignes. Ces coefficients appliqués aux distances réelles sur les différents tronçons du réseau permettent de calculer les distances corrigées de gare à gare, qui sont introduites dans les barèmes (qui doivent subir par ailleurs des modifications générales allégeant les tarifs des relations longues et aggravant les tarifs des relations courtes).

Il est important de noter que cette nouvelle tarification ne tient toujours pas compte des variations des coûts en fonction des caractéristiques du trafic lui-même et se trouve encore très éloignée de la tarification souhaitable esquissée ci-dessus.

Lorsque cette réforme tarifaire sera mise en application, il est probable que par le jeu de la concurrence entre modes de transports elle entraînera des dépéréquations tarifaires analogues dans les autres modes de transport. Bien que très partielle, cette évolution des pratiques tarifaires est conforme à la recherche de l'optimum économique et doit avoir des conséquences très favorables a long terme. Elle soulevera cependant des difficultés imporantes pendant une période transitoire, au cours de laquelle les équilibres des économies régionales et la réparution des entreprises de certains secteurs d'activité pourront être sérieusement perturbés. Des mesures doivent être prises pour favoriser les évolutions nécessaires, sans pénalisation injustifiée.

Après ces considérations générales sur la politique tarifaire de référence, voyons quels aménagements tarifaires pourraient être envisagés pour favoriser le développement de certaines activités dans certaines régions. Nous examinerons successivement deux questions :

- quelle doit être l'ampleur des diminutions des tarifs applicables aux différents secteurs d'activité pour avoir une influence sur la croissance économique régionale?
- -- quelles sont les modalités techniques les plus recommandables pour l'application de ces diminutions de tarifs?

b) Ampleur et efficacité des diminutions de tarifs.

L'efficacité d'une diminution des tarifs de transports d'approvisionnements ou d'expéditions pour une entreprise déterminée ne peut être appréciée que si l'on connaît l'importance des dépenses de transports par rapport aux autres dépenses du compte d'exploitation. Il est alors possible de calculer la diminution correspondante du prix de revient des fabrications de l'entreprise. Il est possible de la comparer aux diminutions de prix de revient qui peuvent être obtenues par d'autres actions telles que diminution du coût de l'énergie, amélioration de la productivité par des investissements supplémentaires, diminution du coût des terrains et des locaux, exonérations fiscales, etc...

On peut enfin juger de l'efficacité de ces mesures dans la compétition sur un même marché de deux entreprises du même secteur implantées dans des régions ou des pays différents.

Les renseignements actuellement disponibles dans ce domaine sont malheureusement rares, incomplets et très imprécis.

Nous avons rassemblé sur le tableau ci-après différents éléments d'information en notre possession.

- les calculs faits par le rapporteur général de la commission des comptes des transports de la Nation.
- une étude de M. J. Lefebvre.
- une étude de la Chambre Syndicale de la Sidé-
- une enquête récente effectuée par la SETEC pour le compte du Ministre de la Construction auprès de 300 entreprises choisies dans les secteurs d'activités en forte expansion.

⁽¹⁾ M. Boiteux. Sur la gestion des monopoles publics astrein's a l'equilibre budgétaire Econometrica. Vol. 24, nº 1, janvier 1956.

Branches industrielles	Part dans le prix de revien des produits (étude de la Commission des Comptes Transports)		Part dans le prix de revient des produits	Part dans le prix de vente des produits sidérurgiques (Ch. syndicale de la Sidérurgie)		Part dans le chiffre d'affaires des entreprises (enquête SETEC)		
	Frais directs (1)	Frais indirects (1)	(étude de J. Lefebvre)	Prix de vente départ usine	Prix rendu client	Transports des produits reçus	Transports des produits expédiés	TOTAL
Sidérurgie	7	0,7	10,3	5,4	9,4			0.15
Transformation des métaux	2,06	1,6	de 1,8 (machines outils à 3,1 (fonderie)		-	1,93	1,24	3,17
Machines et appareils mé- caniques	2	0,9	de l (grosse et moyenne mécanique) à 1,9 (travail des métaux)			1,40	1,55	2,95
Automobiles et cycles	2 (Construction	0,9 automobile)			nanna e a anna anna anna anna anna anna	0,45	0,45	0,90
Construction électrique			0,8		•	0,75	1,38	2,13
Industries chimiques et caout- chouc		0,4 ues minéraux)	6,9 (industries chimiques)			0,47	2,02	2,49
	l (caoutchouc	0,3 industriel)				t - 		
Habillement	0,2	0,3				0,18	0,47	0,65
Ameublement	7	2	f 			3,97	2,62	6,59
Papier carton	2	0,9	4,2		-	0,62	2,65	3,25
Transformation des matières plastiques	2	0,2				1,14	2,03	3,17
Industries agricoles et ali- mentaires			de 0,8 (corps gras) à 2,7 (grains et farines					

⁽¹⁾ Les frais directs sont ceux payés par les entreprises ou supportés par elles à titre de transports privés. Les coûts de transports indirects sont ceux incorporés dans les prix des matières et demi-produits achetés par chaque branche.

Les chiffres de ce tableau ne sont pas directement comparables et doivent être interprétés avec précautions. On observera par exemple que les chiffres de la Commission des comptes des Transports de la Nation concernent la totalité des frais de transport d'un secteur à un autre, en amont du secteur considéré, mais pas en aval. Les chiffres de l'enquête SETEC, par contre, sont rapportés aux chiffres d'affaires et représentent les frais réellement supportés par l'entreprise en amont et en aval. Les pratiques commerciales et notamment la pratique des prix franco, influencent largement ces pourcentages. Malgré ces réserves, on trouve dans le tableau des ordres de grandeur intéressants, surtout pour les secteurs d'industries légères en forte expansion sur lesquels portait principalement l'enquête SETEC.

En faisant référence à ces renseignements très partiels, il semble que l'on puisse classer les secteurs d'activités en trois grandes catégories :

les industries lourdes comme la sidérurgie ou la très grosse industrie chimique minérale (soudières) qui sont caractérisées par la nécessité de manipuler des masses considérables de pondéreux.

La part des frais de transports dans le compte d'exploitation dépasse 8%. La localisation de ces industries est presque impérativement fixée sur la source d'approvisionnement de l'un des produits pondéreux de base (gisement de minerai de fer ou port pour la sidérurgie par exemple). Il est donc probable que la localisation de nouvelles unités de production dans ces industries ne pourra pas être influencée par une action sur les tarifs de transport. Par contre le développement des unités existantes peut être largement favorisé ou défavorisé par de telles actions surtout si elles portent sur les expéditions de produits. On peut très bien concevoir, en effet, que des réductions de tarifs bien précises et d'un montant limité (10 ou 20% par exemple) puissent assurer très efficacement la protection de certains débouchés régionaux devant la concurrence étrangère.

— dans la catégorie des industries semi-lourdes, nous rangerons notamment, la première transformation des métaux, les fonderies, la grosse chaudronnerie, les charpentes métalliques, les industries mécaniques et électriques lourdes, l'industrie du pétrole, la grosse industrie chimique, la menuiserie, les papiers et cartons. La part des frais de transport dans les dépenses d'exploitation de ces industries semble comprise entre 3 et 8%. Pour avoir une influence notable dans les comptes de l'entreprise, les réductions de tarifs doivent prendre une certaine ampleur. Une diminution de 30% par exemple, ne fait gagner que 1 à 3% sur les dépenses totales de l'entreprise. Si cette réduction ne porte que sur une partie des transports (les transports amont, par exemple) le

gain total dépassera rarement 1%. Ce pourcentage peut paraître extrêmement faible, mais il est cependant suffisant pour entraîner certaines localisations géographiques, étant donné que la compétition entre les entreprises porte généralement sur des différences aussi faibles et parce que les dépenses de transport constituent un des secteurs les plus difficilement compressibles du compte d'exploitation. On peut imaginer par exemple, que les variations dans le coût de la main-d'œuvre puissent être compensées par des investissements accroissant la productivité et que des différences dans le coût de l'énergie puissent être rattrapées par l'utilisation de techniques nouvelles. Par contre la diminution des frais de transport ne peut être obtenue, à tarifs constants, que par le déplacement physique de l'entreprise cherchant un meilleur équilibre entre ses zones d'approvisionnements et ses marchés.

- enfin, la catégorie des industries légères rassemblera tous les secteurs dans lesquels le pourcentage des frais de transport dans le compte d'exploitation tombe au-dessous de 3%. Citons par exemple, les automobiles et cycles, la petite mécanique, les articles métalliques divers, la mécanique de précision et l'horlogerie, le petit matériel électrique, l'habillement, l'ameublement, la chimie organique, la transformation des matières plastiques... Tous ces secteurs d'activité produisant des biens de consommation sont actuellement en extension rapide. La productivité augmentant un peu moins vite que les débouchés de forts accroissements d'emploi sont attendus dans ces secteurs. La localisation de nombreuses entreprises nouvelles de moyenne importance revêt une importance considérable pour le développement économique régional et l'aménagement du territoire. Du fait même que les frais de transport ne représentent qu'une petite partie des frais d'exploitation, ces entreprises ont normalement un marché national ou même international. Leur implantation n'est pas géographiquement liée aux zones d'approvisionnements ou aux débouchés. Ce sont donc d'autres facteurs qui peuvent jouer un rôle décisif pour la prospérité des entreprises existantes et pour l'implantation et la croissance des entreprises nouvelles: disponibilités de locaux à des prix intéressants, facilités de recrutement de la main-d'œuvre qualifiée à des taux de salaires intéressants, liaisons faciles avec les grands centres pour les voyages d'affaires, enseignement lechnique et universitaire convenant aux besoins de l'entreprise, disponibilités de logements et autres équipements urbains, etc...

L'efficacité directe des actions sur les tarifs de transports de marchandises intéressant ces activités est a priori **négligeable.** Mais ces actions peuvent avoir des **conséquences indirectes.** Lorsqu'elles déterminent l'implantation de nouvelles entreprises d'industries semi-lourdes et favorisent leur développe-

ment, elles peuvent déclencher au bout de quelques années, un processus cumulatif de croissance auquel participeront les industries légères. Il existe des liaisons techniques entre industries des deux catégories. Les secteurs de l'automobile et du cycle, de la petite mécanique, des articles métalliques divers et du petit matériel électrique sont étroitement dépendants de la première transformation des métaux (notamment des fonderies) et de la grosse mécanique. Les entreprises de chimie organique, de transformation des matières plastiques, du caoutchouc synthétique, dépendent des raffineries de pétrole. Leurs implantations se favorisent mutuellement.

D'une façon plus générale, la croissance économique se fait souvent autour de pôles dans lesquels les activités économiques de toutes natures atteignent un niveau élevé, et offrent de larges disponibilités en main-d'œuvre qualifiée, en biens et services. Les actions spécifiques sur les coûts de transport, intéressant directement certains secteurs d'activité, peuvent avoir des effets favorables sur un en semble d'activités diverses, à condition de s'inscrire dans des programmes complets de développement des régions.

c) Conditions d'application des diminutions de tarifs.

Nous retiendrons d'abord le cas où les diminutions de tarifs ne dérogeraient pas aux principes généraux de la politique tarifaire rappelés ci-dessus, mais traduiraient une certaine anticipation sur le développement économique prévu dans une région. La structure des coûts de transport est telle que la croissance du trafic entraîne toujours une diminution importante des coûts moyens et souvent une diminution des coûts marginaux. On a souvent préconisé de conduire les calculs de coûts qui doivent servir de bases aux tarifs non pas à partir des volumes actuels de trafic, mais à partir des volumes futurs prévus par les plans de développement économiques régionaux et en supposant les infrastructures déjà modernisées.

Ces méthodes permettent de proposer des réductions de tarifs sensibles, pouvant atteindre les niveaux de 20 à 30% dont nous avons parlé plus haut.

Il n'est pas possible de porter un jugement a priori sur ces méthodes. Des études économiques particulières doivent comparer les coûts entraînés pour la collectivité par une tarification au-dessous du niveau normal et les avantages directs et indirects découlant d'une accélération du développement et d'une meilleure continuité des tarifs. Dans le cas d'un programme de développement économique régional jouant un rôle particulièrement important dans la politique d'aménagement du territoire, les avantages peuvent l'emporter largement.

Dans d'autres cas on proposera d'aller beaucoup plus loin. On demandera l'application de tarifs artiticiels en faveur de certaines régions ou de certains secteurs d'activité, qui seront en dérogation complète avec les principes généraux de la politique tarifaire.

A titre d'exemple, citons le mécanisme de la caisse des 220 kms qui est en vigueur dans l'Allemagne de l'Ouest. Les utilisateurs de produits sidérurgiques situés à plus de 220 kms de distance des centres d'approvisionnement de la Ruhr se voient rembourser la différence entre les frais de transport par fer entre la limite de la zone des 220 kms et leur usine. De même certains pays pratiquent des tarifs ferroviaires avantageux pour certains produits agricoles à l'exportation.

Ces tarifs artificiels étant indépendants des coûts marginaux actuels et futurs, on doit les considérer, sauf preuve contraire, comme particulièrement dangereux. Ils encouragent en effet les activités antiéconomiques. Les conséquences à long terme de ces distorsions sont particulièrement graves : implantations irrationnelles, développements excessifs de certaines activités ou de certaines régions. Il est extrêmement difficile de corriger les mauvaises orientations des structures.

Cependant, compte tenu de l'environnement économique imparfait, ou de certaines circonstances exceptionnelles, de tels tarifs artificiels ont été parfois proposés, au moins de façon temporaire. Plusieurs remarques s'imposent alors :

- la réussite de ces manipulations tarifaires est très aléatoire. Nous avons vu plus haut combien il est difficile d'apprécier l'efficacité des réductions de coûts de transports dans les différents secteurs de l'économie. Lorsqu'il s'agit de favoriser des implantations nouvelles d'industries, on touche aux problèmes psychologiques des entrepreneurs qui sont encore bien mal connus. Il est difficile de prévoir les réactions des autres groupes économiques en présence, des autorités économiques et des entrepreneurs des pays étrangers intéressés. Les manipulations tarifaires sont donc des opérations très hasardeuses.
- le montant des sommes qui peuvent être mises en jeu par le mécanisme des subventions peut être très élevé. Il est indispensable d'en connaître toujours le montant qui, dans certains cas, peut croître rapidement.
- les manipulations tarifaires peuvent être facilement mises en œuvre par la puissance publique. Elles ne sauraient cependant dispenser d'engager parallèlement d'autres actions : aménagement de zones industrielles ou de locaux industriels, constructions de logements, efforts de formation professionnelle, primes d'équipement, exonérations fiscales, etc... dont l'efficacité pourra être utilement comparée à celle des manipulations tarifaires.

En résumé de telles actions tarifaires devraient

rester exceptionnelles et faire l'objet d'etudes econo miques préalables aussi précises que possible Elles devraient prendre la forme de subventions spécifiques en faveur de certaines activités dans certaines régions, qui resteraient extérieures à la comptabilite des entreprises de transport et dont le montant serait toujours exactement connu Enfin l'efficacité de ces subventions devrait être régulièrement contrôlée et comparée à l'efficacite des autres mesures en fa veur du développement économique régional ins crites dans le plan d'aménagement du territoire

2°) Actions sur les infrastructures des transports.

Les decisions de modernisations des infrastructures de transport, ou de constructions d'infrastructures nouvelles ont d'abord pour effet de diminuer les coûts de transport dans les régions intéressées A titre d'ordre de grandeur nous indiquerons que

- pour la route les gains de temps procurés par le passage de la route à l'autoroute sont d'au moins 25% et sont accompagnés d'économies de consomma tion et d'accroissements de la sécurité.
- pour le chemin de fer, l'électrification des lignes permet une economie de plus de 50% sur les frais de circulation en traction vapeur
- pour la voie d'eau, la mise a 2 m 20 d'enfon cement d'une voie navigable permet une economie sur les coûts de circulation de 30% environ. Cette economie atteint 50% dans le cas de la mise à grand gabant

Ces diminutions de coûts doivent se traduire par des diminutions de tarifs de transport qui sont plus ou moins rapides et plus ou moins completes. L'en trepreneur effectuant ses transports pour compte pro pre en beneficie immédiatement. Sur la route et la voie d'eau, l'adaptation suit la pression de la concur rence. Pour la SNCF, la reforme tarifaire en cours de preparation tient compte dans une certaine mesure de l'état de modernisation des lignes prevu pour les prochaines années.

Etant donne l'ordre de grandeur des réductions des tanfs qui peuvent découler des actions sur l'in frastructure des transports toutes les considerations développees ci-dessus sur l'efficacité de ces reductions en matière d'amenagement du territoire et de developpement economique regional sont applicables. On attachera une importance toute particulière à l'influence de ces aménagements d'infrastructure sur l'implantation de nouvelles unités des industries semi-lourdes. C'est par l'intermédiaire de ces industries que les infrastructures de transport peuvent avoir une influence sensible sur le développement économique régional

Nous rappellerons cependant que l'ordre de gran deur des avantages apportés aux entreprises elles mêmes est faible et aleatoire, et qu'il faut les compa rer aux avantages que peuvent apporter d'autres actions spécifiques.

Ces economies de coûts de transport sont cepen dant accompagnees d'autres avantages interessants que nous examinerons maintenant. Les aménage ments d'infrastructure permettent genéralement d'augmenter la rapidité des transports et de réaliser des economies de frais de stockage. Lorsque le niveau de la production est régulier, les economies peuvent être évaluees assez facilement. Lorsque le niveau de la production est variable et lorsque le coût de la défaillance est élevé, le problème de la gestion des stocks devient un problème delicat de recherche opérationnelle. C'est dans ce cadre que doivent être evaluees les économies

Les aménagements d'infrastructure peuvent egale lement améliorer la régularité et la sécurité des transports. Ils permettent donc de diminuer les probabilités de défaillance dont les coûts sont évalues par les entreprises et souvent couverts par des assurances. Ces economies peuvent être assez facilement chiffrées

D'autres avantages peuvent resulter d'une simplification des opérations terminales, ou d'un fractionnement plus commode des approvisionnements et des expéditions Le développement rapide des transports routiers s'explique en partie par des considérations de cette nature L'usager accorde peut être une valeur excessive à certains de ces avantages Le souci d'indépendance l'absence de previsions assez longues expliquent certaines décisions apparemment désavantageuses Il faut signaler enfin des avantages qui ne concernent pas les transports et qui jouent un rôle parfois important L'amenagement des voies navigables, par exemple, permet souvent de regula riser les débits des cours d'eau canalisés, et d'ame liorer les alimentations en eaux domestiques et indus trielles Il assainit des zones susceptibles d'être trans formees en zones industrielles Il comprend parfois aussi, à titre accessoire, des amenagements hydroe lectriques Dans la mesure où ils influencent les choix d'implantations des entrepreneurs et favorisent le développement économique regional, tous ces avantages doivent être examines et evalues

Comment la prise en compte de ces avantages peut-elle influencer les décisions à prendre en ma tière d'amenagements d'infrastructures? Pour appré cier l'opportunité d'une décision d'investissement on emploie généralement la **méthode du bilan actualisé.** Du côté positif du bilan figurent les valeurs actualisses de tous les avantages actuels et futurs attendus de la decision d'investissement. Tous les avantages que nous venons d'énumérer doivent normalement y figurer. Mais beaucoup d'entre eux ne sont pas chiffrables. En particulier toutes les consequences favorables aux implantations industrielles nouvelles.

rie peuvent être que tres grossièrement supputées, et certainement pas chiffrées. Lorsque le calcul des avantages chiffrables ne suffit pas à garantir la renta bilité de l'opération envisagée, il reste la un élément d'appréciation subjectif très important. La déci sion peut traduire alors une volonté des pouvoirs publics en matière d'aménagement du territoire. Mais compte tenu du caractère très aléatoire des résultats escomptés en matière de développement économique régional, il conviendra d'agir avec prudence. On pourrait très bien retenir deux règles à respecter dans le choix de telles décisions

- le projet d'aménagement d'infrastructure de transport devra s'inscrire dans un plan complet d'aménagement du territoire dans la region intéressée, au milieu de tout un ensemble de mesures diverses concourant aux mêmes objectifs
- le montant total des investissements ainsi effectues en matière d'infrastructures de transports devra rester à l'intérieur d'une proportion raisonnable du montant total des investissements de toutes natures prévus par le plan de développement économique régional Cette proportion pourrait être de l'ordre du tiers

II. — ACTIONS EN FAVEUR DU TRANSPORT DES PERSONNES

On insiste de plus en plus sur le rôle que peu vent jouer les facilités de transports de personnes dans le développement économique régional Nous ne traiterons pas ici des transports intérieurs aux régions économiques II en sera question dans l'expo sé suivant sur les transports urbains et le développement économique régional Nous nous limiterons aux questions concernant les transports interrégio naux de personnes

Nous allons d'abord situer l'importance de ces transports interrégionaux de personnes. L'enquête de la SETEC auprès de 300 industriels dont il était question plus haut comportant une partie concernant les voyages d'affaires qui a permis de recueillir quelques renseignements chiffrés intéressants. L'enquête était limitée aux voyages de la direction et des cadres et des visiteurs de l'établissement (à l'exclusion des deplacements des voyageurs de commerce)

Du dépouillement des réponses il ressort une moyenne génerale de 1 000 voyages par an pour 1 000 salaries. Ce taux est nettement dépassé dans l'habillement (15 000 voyages pour 1 000 salariés) et la première transformation des métaux (7 750 pour 1 000 ouvriers). Près de 60% en moyenne des voyages du personnel de l'établissement sont des relations avec le siège social. Les autres voyages du personnel concernent également les fournisseurs et les clients. En sens inverse, les voyages des cadres du siège social représentent la très grande majorité des visites

à l'établissement La plupart des sieges sociaux des grandes entreprises à établissements multiples étant situés à Paris ou dans la région parisienne, on com prend que les relations avec Paris représentent 88% du total des relations d'affaires Seule la région Lyonnaise benéficie d'un certain courant de voyages qui montre qu'elle commence à jouer un rôle de se conde capitale en France

Le mode de transport le plus fréquemment utilise est l'automobile (plus de 60% des cas), suivi par le chemin de fer (près de 40%). L'avion n'est utilisé que dans 1% des cas seulement. Il faut observer que la distance de transport est assez courte en moyenne (45% des voyages à moins de 200 kms, et plus de 36% des voyages entre 200 et 500 kms). Toute la politique générale de décentralisation des activités industrielles doit conduire normalement à augmenter considérablement le nombre des relations d'affaires entre centres économiques autres que la région par risienne, à allonger sensiblement les distances de transport (à l'intérieur de la France d'abord, et de l'Europe du marché commun ensuite) et à développer l'usage de l'avion pour les relations longues

Ce développement des relations d'affaires peut ovoir une importance considérable pour le dévelop pement économique régional

Nous sommes dans l'incapacité de formuler sur ce sujet autre chose que des appréciations qualitatives générales. Sur les plans scientifique et technique, par exemple, on sait que beaucoup de progrès résultent des rencontres et des confrontations entre chercheurs, ingénieurs et techniciens. Dans le domaine commercial les interventions personnelles permettent de résoudre des difficultés imprévues, d'éliminer un concurrent, ae consolider des avantages acquis. La multiplicité des contacts et des rencontres des cadres permet d'avoir toujours une claire conscience de la position de l'entreprise dans l'activité économique de pressen tir en temps utile les évolutions souhaitables de sai sir aussitôt les occasions favorables que peut offrir la conjoncture.

Dans certains secteurs d'activite, la compétition est ouverte à l'échelle européenne, et même à l'échelle mondiale. Les cadres des entreprises doivent se maintenir dans le courant des échanges d'idées et d'informations qui s'établissent d'un continent à l'au tre, pour les affaires de leur spécialité

D'une façon générale, la multiplicité des echanges par les relations d'affaires fréquentes est une condi tion nécessaire du dynamisme et du progrès des entreprises régionales

L'enquête SETEC a permis de recueillir un certain nombre de souhaits d'amélioration des conditions de transport de personnes Peu de demandes concer naient les coûts des transports de personnes (deux industriels ont jugé excessif le coût des voyages par avion). Les souhaits relatifs à l'amélioration du ré

seau ferroviaire (58 au total) portent surtout sur la rapidité, les horaires et la fréquence Pour la route (56 souhaits) les creations d'autoroutes et les amélio rations du reseau ordinaire sont demandées avec une egale fréquence Quant à l'avion, (27 souhaits) ce sont la création de lignes nouvelles et, pour une moindre part une amélioration des horaires et de la fréquence des relations qui sont le plus vivement souhaitées

L'Ingenieur des Ponts et Chaussees doit s'inté resser tout particulierement à deux interventions principales pour l'amélioration des transports inter régionaux de personnes création de lignes aériennes nouvelles et aménagements routiers

La création de lignes aériennes nouvelles néces site la mise en œuvre du matériel volant et l'aména gement de quelques infrastructures. Elle pose sur tout un probleme tarifaire Pendant les premieres périodes d'exploitation d'une nouvelle ligne, le trafic est généralement insuffisant et l'écart est considé rable entre les coûts moyens et les tarifs envisagés Certains usagers accepteraient peutêtre de payer des tants beaucoup plus élevés Là aussi nous man quons d'informations Des enquêtes statistiques de vraient permettre d'apprecier la valeur accordée aux gains de temps par les différentes categories socio professionnelles dusagers Compte tenu des remarques générales formulées ci-dessus sur l'intérêt consi dérable de certains voyages d'affaires, on peut pre sumer que certaines valeurs d'usage pourraient atterndre des niveaux très élevés. Il existe d'ailleurs des industriels qui prennent entièrement à leur charge les frais d'exploitation d'un avion privé (Berliet à Lyon par exemple)

Dans la plupart des cas les collectivites locales (départements et chambres de commerce) acceptent de couvrir une large part du déficit des nouvelles lignes aeriennes ce qui montre qu'à l'échelle de la collectivité on admet une certaine évaluation des avantages probables a retirer de la nouvelle liaison

Nous sommes ici dans un domaine mal étudié Nous proposons cependant une ligne de conduite générale Comme pour les actions en faveur des transports interrégionaux de marchandises il sem ble qu'on puisse s'en tenir au principe de l'anticipation des trafics futurs. Les coûts d'exploitation et les tarifs applicables seraient calculés en fonction des trafics attendus au bout de quelques années, ce qui conduirait à un équilibre financier à terme Le défi cit provisoire serait couvert par les participations des intérêts economiques régionaux intéressés Compte tenu de l'importance particulière de certaines relations nouvelles on doit pouvoir recommander dans certains cas des anticipations assez hardies plus ambitieuses que celles qui peuvent être retenues pour les transports de marchandises

En matière d'aménagements routiers, la methode

générale appliquée pour le choix des investissements est celle du bilan actualisé à laquelle nous avons fait allusion plus haut Les transports de personnes ne jouent pas un rôle déterminant dans le choix des investissements ferroviaires ou fluviaux C'est exactement l'inverse qui se produit pour la route en raison de l'importance respective du parc de véhicules utili taires et du parc de véhicules individuels Ceci expli que la place prise dans les justifications économiques des projets d'amenagements routiers par l'évaluation des gains de temps dont bénéficient les usagers Dans l'état actuel des connaissances la valeur économique de ces gains de temps est comptée forfaitairement à un taux unique pour tous les vehicules Or il est certain qu'elle peut varier considérablement survant la catégorie socio professionnelle des usagers et la nature du voyage effectué Pour certains voyages daffaires, ces gains de temps peuvent avoir une valeur très élevée

L'existence de moyens de transport substituables, l'avion toujours plus rapide, et le train parfois plus rapide mais dont les horaires sont imposés doit permet tre de fixer certaines limites supéneures et inférieures aux valeurs économiques de ces gains de temps Ainsi serait amélioré le calcul des avantages mesurables au niveau de l'usager On étudiera également les modifications de structure entraînées par les aménagements routiers. Les facilités de transport permet tent une meilleure utilisation des zones urbaines, et l'utilisation de nouvelles techniques. Un changement de structure important lie en partie aux aménagements routiers, est celui de l'enseignement primaire Le ramassage scolaire permet la concentration des établissements d'enseignements D'une façon genérale. les méthodes economiques habituelles et en particulier la méthode du surplus permettent d'évaluer correctement ces avantages directs.

L'insuffisance des moyens budgétaires disponibles pour lamélioration des grands itinéraires routiers interrégionaux a généralement limité l'activité des ingénieurs à de purs problemes de capacité Dans la mesure où pour certaines relations, le plan de 15 ans doit permettre de prendre un peu d'avance sur la croissance de la circulation et commencer à prendre en compte les orientations genérales de l'aménagement du territoire il sera tres intéressant d'entreprendre l'évaluation au moins qualitative des avantages indirects des aménagements routiers en matière de développement économique régional Nous accordons évidemment une importance toute particulière aux voyages d'affaires Mais il ne fau drait pas sous-estimer l'importance des voyages tou ristiques et familiaux des cadres et du personnel des entreprises qui peuvent influer considerablement sur les implantations d'établissements nouveaux et le dé veloppement économique regional De telles recher ches permettraient au moins d'harmoniser les de

mandes présentees par certains groupements d'inte rêts locaux qui ne peuvent estimer les valeurs rela tives des avantages attendus de certains investisse ments routiers et les rapprocher des coûts correspon dants pour la collectivité

Dans l'état actuel des informations et des recher ches, il est difficile de développer davantage ces considerations sur les transports de personnes

CONCLUSIONS

LE ROLE DE L'INGENIEUR DES PONTS ET CHAUSSÉES

Les developpements qui précedent malgre leur caractère incomplet et leur manque d'homogénéité ont montre l'importance du rôle joue par le secteur des transports dans l'amenagement du territoire, et la complexité des mecanismes mis en jeu Ils ont surtout mis en evidence l'insuffisance notoire des informations et des recherches en la matiere Il est clair qu'un rôle très important doit être joue par notre Corps Il est urgent d'en prendre conscience et d'arrêter les dispositions nécessaires pour assumer ces responsabilites partout où le Corps des Ponts et Chaussées peut et doit intervenir

Notre premiere mission serait de completer la connaissance des problemes par des recherches théoriques et pratiques, par des enquêtes et des mono graphies Il faut approfondir l'analyse des frais de transports dans les économies regionales, et l'influen ce des variations de ces frais sur l'activité des entre prises. On peut distinguer deux lignes de recher ches une premiere consiste à entreprendre des analyses par secteurs d'activites quelle que soit l'implan tation des entreprises La priorité doit être accordée aux secteurs les plus sensibles dans le développe ment économique régional (première transformation de métaux grosse mécanique par exemple) Les camarades des administrations centrales seraient sans aoute mieux placés pour entreprendre ces travaux La seconde ligne de recherches est au contraire axee sur les économies regionales Elle entreprendrait l'analyse des conséquences attendues de certaines diminutions de frais de transport ou de certains ame nagements d'infrastructures sur l'activité et le deve loppement de tous les secteurs d'activité dans une ré gion déterminée Elle pourrait étudier de façon plus précise les variations de coûts résultant des varia tions de distances entre etablissements zones d'ap provisionnements et marchés Elle prendrait correcte ment en compte les interactions entre secteurs d'acti vite differents à l'interieur d'une même region Elle

utiliserait des informations plus précises sur les conditions de concurrence entre entreprises régionales et entreprises nationales et étrangères

Dans le domaine des transports de personnes, nous avons signale toutes les insuffisances des informations actuellement disponibles Il serait particulière ment interessant d'entreprendre dans une optique ré gionale l'appreciation d'abord qualitative puis quan titative si possible des avantages attendus des amé liorations des conditions de transport des personnes Là aussi les etudes gagnent en precision losqu'elles s'appliquent à des structures economiques bien définies comprenant certains secteurs d'activités avec leurs problemes propres et leurs interactions sur les autres secteurs Il faut envisager des enquêtes directes auprès des chefs d'entreprises et des en quêtes statistiques aupres des usagers de la route pour l'évaluation des avantages résultant des gains de temps dans certaines catégories socio profession

Parallelement à cet effort genéral de recherche et d information la seconde mission du Corps des Ponts et Chaussees doit être de participer très activement à la préparation des plans de développement économiques régionaux, dans le cadre de la politique géne rale d'aménagement du territoire Les autorites loca les doivent en effet entreprendre, en haison avec les représentants politiques et économiques la mise au point de plans régionaux comprenant des échéan ciers financiers et s'inscrivant dans le cadre général du 4º Plan de modernisation et déguipement Compte tenu de la place très importante des investisse ments transports dans le volume des investissements publics et prives il paraît normal que les Ingénieurs des Ponts et Chaussées soient tres largement asso ciés à la preparation de ces plans

Ceci suppose que les Ingénieurs des Ponts et Chaussees aient toujours une connaissance exacte des principaux objectifs retenus pour le développe ment economique regional et qu'ils étudient les differents moyens d'atteindre ces objectifs Ils doivent pouvoir orienter les demandes des responsables politiques et economiques qui seraient trop naturel lement orientes vers le secteur des transports simplement parce qu'il est très largement dans les mains des pouvoirs publics.

Il est malheureusement beaucoup trop frequent que la competence de l'Ingénieur ne soit pas reconnue en dehors du domaine technique Pourquoi ne pas la reconnaître egalement au stade des etudes econc miques et des conceptions d'ensemble des dévelop pements economiques regionaux?

D. - LES TRANSPORTS URBAINS ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

I. - INTRODUCTION

Il est inutile d'insister longuement sur le phénomène du développement des villes auguel nous assistons Ce développement, qui n'est qu'un des eléments de l'amenagement de l'ensemble du territoire, correspond à des besoins humains et économiques lioration des conditions de vie, multiplication des contacts humains concentration des moyens de pro duction et de distribution, etc Bien entendu, la ro pidité et l'intensité de ce phénomene de croissance urbaine, en France et plus particulierement dans la Region Parisienne font que des problemes impre vus ou sous estimés, ne cessent et ne cesseront de se poser en raison de la lenteur avec laquelle 1 est possible de réagir Le seul exemple du déve loppement de l'usage de l'automobile est suffisant pour montrer le désarroi des pouvoirs publics

responsables devant les difficultes de la circula

tion et du stationnement, qui ne sont combattues que

par des palhatifs provisoires et des mesures de sau vegarde

Les structures administratives actuelles des collectivités locales, le régime de la proprieté Foncière, sont certainement inadaptés aux necessites d'un developpement rationnel d'une agglomeration urbaine et contribuent pour une bonne part à cette lenteur de réaction devant les problèmes poses, qui s'aggravent évidemment au fur et à mesure qu'un nombre plus grand de Communes est atteint par l'urbanisation

Notre propos se limitera ici a chercher à preciser la part actuelle des transports urbains et suburbains dans le développement des villes et surtout quelle pourrait être cette part dans le proche avenir

On notera simplement, à titre de préambule que les travaux de la Commission de l'Equipement Urbain du Commissariat du Plan prévoient, en matiere de dépenses d'infrastructure, les paiements suivants au cours du IV° Plan (unité = Millions de NF)

Nature d'Equipements	III° F 1958		IV° Plan 1962 1965		
Voine et stationnement	2 205	44	3 860	40	
Eau	1 060	21	1 515	16	
Assamssement	1 065	21	1 850	19	
Transports en Commun	340	7	1 520	16	
Rénovation urbaine et divers	355	7	920	9	
Total	5 025	100	9 665	100	

II. — LE ROLE DES TRANSPORTS URBAINS EN FONCTION DE LA TAILLE DES AGGLOMÉRATIONS

Pour l'habitant d'une grande Ville, les transports en commun apparaissent surtout comme un mal necessaire. Il suffit de constater l'aspect que présentent les véhicules aux heures de pointe pour s'en convaincre ils sont necessaires, car les quelque quatre vingts a cent personnes entassees dans un autobus n'occupent, à cette heure que 25 à 30 mètres carres de chaussee, alors que si ces voyageurs etaient en cutomobile, ils tiendraient environ 500 metres carres, ce qui ne manquerait pas d'apporter quelque gêne

supplémentaire a la circulation génerale Mais ces transports sont, par contre, un veritable mal car les voyageurs sont le plus souvent debout serres les uns contre les autres, ne pouvant en aucun cas espérer se délasser après le travail, et nont même pas la satisfaction de se déplacer rapidement

Les problèmes poses par les transports urbains en France sont très differents selon la taille des agglomérations considerées Le tableau a après per met aisément de s'en convaincre

Zones desservies par transports en commun	N° d'ordre parmi les agglomérations françaises	Superficie (hectares)	Population (milliers d'habitants)	Densité d'habitants à l'hectare	Nombre de voyageurs trans- portés en 1959 par transports publics (millions)
Paris	1	110.000	7.500	70	2.400 (1)
Lyon	2	26.000	750	28	180
Calais	45	8. 00 0	75	9	3
(1) S N.C.F. + R.A.T.P.	·				

d'une part, il met une fois de plus en évidence que les données Parisiennes sont uniques en France et, d'autre part, il montre la faible importance des transports urbains dans les villes de population inférieure à 70.000 habitants. (La Ville de Calais a été choisie comme ayant un réseau de transports en commun relativement étoffé : bien des villes de population supérieure sont moins bien pourvues, ainsi que pratiquement toutes celles de population inférieure).

A) Relation entre la Population des Villes et le nombre de personnes transportées par les réseaux urbains.

On a essayé, en analysant les statistiques des réseaux de transports en commun, d'établir une corrélation entre population des villes et nombre de personnes transportées par jour. En exprimant ce dernier nombre en pourcentage X de la population totale p, on aboutit à la formule suivante, qui reflète assez bien l'ensemble des données pour les villes de 80.000 à 800.000 habitants.

$$X = 15.5 \left(\frac{p}{100.000} \right) 0.7$$

Ainsi, pour une ville de 100.000 habitants, le nombre de voyageurs qui utilisent chaque jour le réseau de transports urbains représente 15,5% de la population.

Pour une ville de :

200.000	habitants,	ce	pourcentage	est	de	25%
400.000	habitants,		•			41%
000.008	habitants,					66%

Cette progression illustre bien le rôle croissant du réseau de transports urbains, lorsque la population des villes augmente.

B) Dépense moyenne par habitant.

On peut également étudier la variation du quotient des recettes des réseaux de transports pour la population desservie en fonction du chiffre de cette population. Ce quotient peut évaluer, dans une certaine mesure, la charge que représentent les transports pour « l'habitant moyen » de la ville (étant entendu que la répartition réelle est bien différente, certaines catégories de citadins, surtout dans les villes moyennes et petites, n'empruntant pratiquement jamais les transports en commun).

Si l'on appelle D la dépense mensuelle exprimée en NF par habitant, p la population de la Ville, or abitent expérimentalement la relation

$$D = 1.3 \times \left(\frac{p}{100.000}\right) 0.8$$

Pour une ville de 100.000 habitants, la dépense mensuelle du citadin pour les transports en commun est de 1,3 NF. Four une ville de :

200.000 habitants, la dépense est de 2,30 NF. 400.000 habitants, la dépense est de 3,90 NF. 800.000 habitants, la dépense est de 9,40 NF.

C) Les transports en commun à Paris et dans les autres Villes,

On se bornera à indiquer quatre différences essentielles :

1) La S.N.C.F. joue un rôle important dans les transports Parisiens, qui s'interpénètrera encore plus avec celui de la R.A.T.P. lors de la création du métro express régional.

Par contre, le nombre de voyageurs apportés par les trains dans les autres villes est assez faible, exception faite pour certaines villes industrielles de l'Est. On constate rarement dans d'autres Villes que Paris le phénomène des afflux massifs de voyageurs dans un certain nombre de gares de banlieue qu'il faut desservir de façon intense.

2) Le métro évacuant la majeure partie du trafic urbain à Paris, les transports de surface ne sont pas contraints à s'effectuer par véhicules importants, à faible pourcentage de places assises. La situation des grandes villes de Province est difficile à cet égard : la taille et la capacité des véhicules ne cesse de croître (autobus à 85 places, 110 places et bientôt 160 places par véhicules articulés).

3) Enfin, la modulation du trafic selon les heures de la journée est très différente à Paris et ailleurs la pointe de midi a pratiquement disparu pour les Transports Parisiens, alors que la caractéristique des réseaux de Province est l'existence d'une double pointe entre 12 h et 12 h 30 et entre 13 h 30 et 14 h., bien supérieure aux pointes de début et de fin de journée. Il est d'ailleurs intéressant de constater que ce phénomene, lié au fait que les citadins re tournent à leur domicile pour le repas de midi va s'atténuer sans doute au fur et à mesure que les cantines et les snacks se développent

4) Les transports en commun de la région Parisienne servent à un nombre de voyageurs dont les catégories socio professionnelles, les revenus et les motifs de transport sont beaucoup plus variés que dans les autres villes.

III. — LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES DES TRANSPORTS EN COMMUN

A) Le point de vue de l'usager.

A une epoque donnee, dans une agglomération donnes, les déplacements de personnes sont assurés, selon certaines proportions, par des moyens indi viduels (marche à pied deux-roues, automobiles par ticulières et taxis) et par des moyens collectifs (servi ces de ramassage, transports en commun) Ces pro portions résultent d'un ensemble de choix effectues a l'epoque considérée, par l'ensemble des personnes aus se déplacent Chaque personne motive son choix - implicitement en général - par la satisfaction maximum qu'elle retirera du mode de transport choisi. Cette satisfaction comporte des éléments sub jectifs non mesurables (parfois repérables) tels que le confort des conditions de transport, la possibilité de « voir le paysage », et des éléments objectifs tels que la durée du déplacement et surtout son coût

Il est bien entendu extrêmement difficile d'analyser le comportement de l'individu car le choix individuel comporte des eléments hés aux choix de la collectivité Ainsi pour aller de A en B, je prendrais volontiers ma voiture, mais je pressens que je ne pourrai pas garer ma voiture dans un rayon inférieur a 500 mètres de B et que cette opération me prendra 15 minutes (parce que d'autres personnes ont choisi d'utiliser leur voiture pour des déplace ments dans le secteur voisin de B) donc je choisis l'autobus car vraisemblablement je serai assis en voyageant à cette heure (parce que c'est une heure où peu de déplacements s'effectuent), etc

On ne peut économiquement appréhender le problème qu'en essayant de voir comment evoluent les choix lorsque l'on fait varier un élément — ou critere — de ce choix En ce qui concerne les transports en commun le choix dépend des facteurs suivants

- fréquence - vitesse elements de la durée du parcours
- parcours à pied terminaux
- confort
- coût du transport

Il est certain qu'une fraction appréciable des usa gers accepterait une augmentation du coût au prof. d'un accroissement de fréquence et de confort

Il n'est pas question d'entamer ici l'étude de l'élas ticité de la demande de transport en fonction des 5 éléments ci-dessus, mais on se bornera à mentionner l'intérêt qu'elle présenterait pour l'orientation d'une politique des transports en commun à partir de l'analyse du comportement de l'usager.

B) Le point de vue de l'exploitant du réseau de transport en commun.

Il peut être très variable, selon la nature de l'ex ploitation contrat ou autorisation simple donnée à une entreprise libre, concession, affermage ou régie

L'exploitant est soumis aux règles génerales du droit commun applicables à toutes les entreprises de l'activité économique. Mais il est évident que la seule application de ces règles serait insuffisante pour la satisfaction de l'intérêt général. Des procédures exorbitantes du droit commun, les procédures du droit public doivent intervenir ce sont les obligations de service public imposées à l'exploitant.

Sur le plan économique, ces obligations devraient être conçues dans le sens de la recherche de l'optimum économique Elles devraient essentiellement imposer à l'exploitant ·

- la gestion au coût total minimum,
- la tanfication au coût marginal

Il est bien certain que les obligations de service public actuellement appliquées aux exploitants s'écar tent souvent de ces règles précises. En particulier, l'exploitant est officiellement tenu d'assurer l'équili bre financier de son entreprise, l'application de cette règle étant plus ou moins rigoureuse

Le plus souvent, les réseaux sont déficitaires pour des raisons électorales ou autres, le déficit étant plus ou moins bien camouflé derrière des interventions telles que « subventions d'équilibre », « garanties d'un minimum de recette », « remboursement de charges hors exploitation », etc

Mas parfois aussi, les reseaux réalisent de substantiels bénéfices alimentant le budget des collectivités — bénéfices egalement dissimulés, en général, par l'appellation « redevance contractuelle » ou autre

Avec une large péréquation des tarifs, il est certain que, dans un réseau quelqu'il soit il existe de bonnes lignes pour lesquelles les recettes dépassent la part de dépenses qui peut leur être affectée et des lignes déficitaires. La tentation est forte, pour le concessionnaire, de se cantonner à l'exploitation des meilleures lignes et de réduire au minimum les services sur les autres.

C) Conséquences pour la gestion des réseaux de transports en commun.

La position officielle des Pouvoirs Publics sur ce problème est définie par une circulaire du Ministère des Travaux Publics qui a récemment rappelé la nécessité de l'équilibre budgétaire des réseaux, ces derniers devant pratiquer les tarifs suffisants pour y parvenir. Mais sait-on exactement ce que signifie l'équilibre budgétaire d'un réseau ?

Le plus souvent d'abord, les exploitants ne sont pas astreints à appliquer le plan comptable, d'où une première source de confusion dans les appellations des recettes et des dépenses, très différentes d'une ville à l'autre.

La deuxième difficulté vient de l'imbrication extrême des dépenses courantes (exploitation et renouvellement) et des investissements dans la présentation des comptes.

Ainsi, lorsque l'on parle d'équilibre budgétaire d'un réseau, il convient de préciser qu'il s'agit de ce que l'on pourrait appeler la « section de fonctionnement » de ce réseau. La « section d'investissement » pourrait, par contre, figurer en partie ou même intégralement au budget extraordinaire de la collectivité.

On peut même aller plus loin et soutenir avec M. Lhermitte (1) qu'une fois démontré l'intérêt d'un Service Public, la collectivité « doit en assurer le fonctionnement sans se préoccuper de l'équilibre budgétaire, mais avec le seul souci d'en assurer l'utilisation optimale ».

Or, l'analyse des comptes des divers réseaux de Province montre que, dans la quasi-totalité des cas, les recettes directes d'exploitation permettent d'équilibrer les dépenses directes d'exploitation.

Dans ces conditions, le vrai problème pour la collectivité est d'apprécier quel doit être le niveau de son intervention dans la « section d'investissement » des budgets des services de transports en commun.

Aussi, la collectivité publique se devrait de comparer l'investissement I, consistant, par exemple, à élargir une rue, ou à créer un parking avec l'investissement I₂ consistant à accroître la fréquence et le confort des moyens de transport public desservant le quartier considéré de telle sorte qu'un transfert spontané de trafic privé vers le trafic public se produise.

Théoriquement, les coûts des transports publics urbains pour la collectivité devraient se répercuter sur l'usager, au moyen d'une tarification au coût marginal de développement, mais il est difficile d'appliquer, en ce domaine, la théorie générale car, dans l'état actuel des choses, les coûts des transports privés pour la collectivité ne se répercutent pas correctement sur l'usager, de telle sorte que les conditions de l'équilibre transport public et transport privé sont faussées au départ et il faut bien admettre une certaine « intervention » de la collectivité en matière de transport public.

Ce problème du financement des investissements en matière de transports urbains va prendre dans les années qui viennent une importance particulière.

En effet, les réseaux de transports urbains en France ont presque tous effectué, après la Libération, une modernisation qui a consisté à substituer aux anciens tramways, des autobus ou des trolleybus. Cette modernisation ne pèse plus guère dans les charges des réseaux, car elle s'est le plus souvent effectuée en période d'inflation et, pour une part importante, à l'aide d'emprunts dont les annuités paraissent maintenant minimes du fait des dévaluations.

Mais, à l'here actuelle, et surtout dans les cinq ou six plus grandes villes après Paris, ces moyens de transports commencent à devenir inadaptés et l'on doit songer à une deuxième modernisation qui consisterait à créer un moyen de transport à plateforme indépendante (métro aérien ou souterrain). Des villes étrangères comme Milan ou Turin sont actuellement aux prises avec ces problèmes. Il est d'ailleurs vain de lier l'existence d'un métro au seul critère de la population d'une ville, le critère de densité d'habitation et d'activité est au moins aussi déterminant.

Il est intéressant de remarquer que les dépenses d'investissements au programme triennal 1960-1962 du district de Paris en matière de transports urbains représentent le total des dépenses de la R.A.T.P. en 1959. A Lyon, le programme 1960-1962 n'atteint que le quart des dépenses du réseau lyonnais en 1959. Cette proportion est inférieure encore pour la plupart des réseaux Français. Les comparaisons de cet ordre doivent évidemment tenir compte du retard d'équipement qui croît avec la taille des villes et nécessite ainsi des programmes de rattrappage coûteux.

PROBLÈMES DE TARIFICATION

Les considérations précédentes montrent l'importance considérable du choix d'une bonne politique tarifaire. La solution théorique, rappelée ci-dessus, est celle de la tarification au coût marginal. Les règles actuellement en vigueur, et notamment la définition souvent extensive des obligations de service public, l'obligation plus ou moins étroite de respecter l'équilibre financier des exploitations, fait actuellement obstacle à l'application de cette tarification souhaitable.

Dans l'environnement économique imparfait actuel,

⁽¹⁾ Annales des Ponts et Chaussées nº 4 — juillet-août 1961 • A propos de la Tarification des Services Publics ».

l'application de cette politique tarifaire au seul secteur des transports en commun pourrait d'ailleurs entraîner de graves inconvénients. La tarification (au sens large) des transports privés, et des loyers des logements et des locaux commerciaux, est, en effet, très loin de satisfaire aux mêmes critères économiques. L'élimination des pratiques antiéconomiques doit se poursuivre progressivement dans l'ensemble de l'économie.

En attendant, on peut examiner quelques problèmes pratiques de tarification. Lors de son Assemblée technique de Bordeaux, en 1960, l'union des Transports Publics Urbains et Régionaux a discuté un rapport de M. Cointe sur « la dégressivité de la tarification avec la distance du transport » et a conclu que la meilleure formule est d'adopter un tarif à deux termes : l'un fixe correspondant à la « prise en charge » du voyageur, l'autre proportionnel — par paliers, bien entendu — à la distance parcourue, ce dernier terme pouvant être nul (cas du métro).

Nous pensons qu'il est bon d'insister sur ce dernier point : il serait souhaitable dans la plupart des réseaux des grandes villes d'instaurer le tarif unique, ce qui aurait le double avantage de simplifier considérablement la perception et l'exploitation (automatisme, donc gain de temps et de personnel) et de faciliter peut-être le desserrement des villes et l'utilisation de nouveaux sites urbains.

L'unification du tarif sur un réseau suppose évidemment le relèvement du tarif urbain pour compenser la perte de recette sur la banlieue, ce qui peut amener une évasion de trafic sur les petits parcours, mais ce relèvement serait, en général assez faible. A titre d'exemple, l'unification des tarifs sur la totalité du réseau de Lyon, exception faite pour 4 lignes de grande banlieue, pourrait s'effectuer sans déficit, moyennant un relèvement général des tarifs de 10% environ; la zone à tarif unique serait un cercle d'environ 6 kilomètres de rayon. Ce calcul serait probablement valable sans grands écarts pour tous les réseaux Français.

IV. — ASPECTS TECHNIQUES DE TRANSPORTS EN COMMUN

Il y a approximativement en France 80 Villes dotées de transports en commun, dont 60 ont plus de 50.000 habitants et ont, de ce fait, un réseau de quelque importance (plus de 10 véhicules). Sur ces 60 réseaux, 30 appartiennent à des agglomérations de plus de 100.000 habitants et possèdent des autobus et des trolleybus, et parfois même des tramways... les 30 autres n'ont que des autobus.

L'autobus.

L'autobus reste donc le moyen de transport « primaire » qu'adoptent exclusivement les petits réseaux qui ne peuvent financer une infrastructure électrique de tramways ou de trolleybus. Par sa souplesse, il permet de desservir les quartiers nouveaux des villes et, à ce titre, il est irremplaçable, même dans la région Parisienne.

La diversité des types d'autobus en service étant préjudiciable à l'abaissement des prix de production et coûteuse pour l'exploitant, l' « Union des Transports Publics Urbains et Régionaux » a demandé aux constructeurs d'étudier un autobus type aux caractéristiques suivantes :

- capacité: 80-85 places,
- plancher bas (moteur à plat sous le siège du conducteur),
- suspension pneumatique,
- 3 portes,
- conduite à un seul agent.

Les plus grands autobus actuels en France possèdent 110 places. En Italie et en Allemagne, par l'emploi de véhicules articulés, on parvient à 160 places.

Malgré tout, il est difficile, sur une ligne, d'envoyer plus d'un véhicule par minute, ce qui limite la capacité de transport de l'autobus Français à 6.000 voyageurs/heure (par véhicules articulés, on arriverait à 9.000 voyageurs/heure).

Le trolleybus.

Il possède la même capacité que l'autobus, mais il en diffère notablement par certains avantages et inconvénients.

- Avantages: le trolleybus est silencieux et n'émet pas de gaz d'échappement. Le moteur électrique est plus souple que le diesel et occasionne moins de vibrations; il permet de récupérer de l'énergie en descente. La longévité du véhicule est supérieure à celle de l'autobus (25 cms d'âge et plus d'un million de km pour les plus anciens trolleybus en France).
- Inconvénients: le véhicule est tributaire d'une ligne aérienne et d'une infrastructure coûteuse de sous-stations et de feeders d'alimentation. Lorsqu'une ville transforme sa voirie, le moindre aménagement de carrefour nécessite souvent des dépenses supérieures en déplacement de lignes qu'en travaux routiers. Il se prête mal aux renforcements (puissance disponible limitée sur une même section de ligne) et aux prolongements de lignes.

Les coûts directs d'exploitation sont identiques à ceux de l'autobus, en supposant un amortissement du véhicule sur 20 ans (10 ans pour un autobus), un prix de kilowatt-heure Haute-Tension à 0,04 NF (le litre de gas-oil revient à 0,63 NF). Cette comparaison n'esi valable, bien entendu, que dans la mesure où les prix de l'énergie sont économiquement justifiés, aussi bien pour le gas-oil que pour l'énergie électrique.

Les tramways.

Ils permettent, s'ils disposent d'une plateforme indépendante, un débit nettement supérieur à celui des véhicules routiers (jusquà $15\,000$ voyageurs/heure), avec une vitesse commerciale de 20 a 25 km/heure alors que souvent les autobus et trolleybus ne de passent pas 15 km/heure et tombent a 8 km/heure aux heures de pointe pour les lignes tres urbaines

Mais, tres peu de réseaux ont modernise leurs an ciens tramways par des modèles recents, contraire ment à ce qu'ont fait de nombreuses villes etranigères

Actuellement seuls en France les reseaux de Saint Etienne, Lille, Strasbourg, Dijon et Valenciennes possèdent des tramways Ils sont en voie de suppres sion à Marseille

Les métros.

Il serait prematuré d'engager de longs developpe ments sur les mérites des métros souterrains, dont la puissance de transport permet d'évacuer 50 000 voya geurs/heure et qui conviennent parfaitement à la desserte d'un centre urbain dense si le reseau est correctement maillé

Le seul inconvénient est le coût de l'infrastructure qui est de l'ordre de 70 Millions de NF par kilomètre, ce chiffre pouvant d'ailleurs être notablement majoré selon la profondeur du souterrain, la nature des ter rains rencontrés et, bien entendu, le gabarit adopté.

Plusieurs villes sont dotées de métros aeriens : Wuppertal, Houston, Stuttgart, bientôt Turin En France, la SAFEGE a étudie et construit un proto type a Châteauneuf-sur-Loire. Le coût de l'infras tructure ne semble pas devoir dépasser 20 Millions de NF — par kilomètre — Il faut cependant disposer dans les villes d'un espace aérien suffisant et de sites dégagés pour que l'esthétique urbaine n'en souffre pas trop

Les metros aériens ou souterrains repondent par faitement à la mission que l'on exige des transports en commun urbains et, à ce propos, il serait eminem ment souhaitable que les plus grandes villes entre prennent l'étude économique et technique de la construction d'une ou plusieurs lignes de metro

V. -- CONCLUSIONS

l°) Les transports en commun se rendent de plus en plus indispensables dans les villes modernes C'est pourquoi les Pouvoirs Publics seront amenes a sy interesser et a intervenir dans leur gestion et leur developpement de façon croissante. Les inves tissements concernant les transports en commun doivent être inclus dans les programmes d'ensemble de modernisation et d'equipement des villes, au mê me titre que les programmes de travaux routiers, d'assainissement etc

Il ne faut pas oublier que si les transports urbains sont souvent en deça du rôle que l'on peut en atten dre, c'est en partie parce que leur budget supporte des charges d'investissement ou même de gestion que la collectivite pourrait prendre en compte et par ce que l'usager ne pare pas toujours le service rendu à son prix véritable. Ces questions sont très délicates a étudier quantitativement et nécessiteraient que soit correctement posé le probleme du coût du transport prive en ville.

Nous avons volontairement omis le problème de l'étalement des pointes qui conditionnent le potentiel de transport à mettre en œuvre car il met en cause des données depassant le cadre de cet exposé. Or ne signalera que pour memoire le cas du réseau d Belgrade qui, avec un peu moins de véhicules que le réseau de Lyon transporte deux fois plus de voyageurs en raison de l'instauration de la journée continue avec etalement très poussé des heures de travail Ceci suppose evidemment un mode de vio qui pourrait déplaire a plus d'un Français

Sans aller jusqu'à un système aussi radical, il est certain que des améliorations notables au problème des transports dans les migrations alternantes des travailleurs pourraient être apportées par des retou ches, mêmes legeres aux horaires de travail. Le Commissariat du Plan entreprend à cet effet des étu des dans les plus grandes villes de France apres avoir étudie le cas de la Région Parisienne Il faudrait etudier également les possibilités pratiques d'une tarification marginale des trafics de pointe

2°) Pour toutes les villes de plus de 50 000 habitants un reseau de surface (autobus-trolleybus) est indispensable. Ce réseau de surface doit sans cesse se moderniser pour ameliorer sa position par rapport aux moyens de transport privé recherche du confort dans les voitures, augmentation des performances (puissance des moteurs, servo direction, boîtes de vitesses automatiques, etc.) et diminution du coût d'exploitation (standardisation des types de vehicules, conduite à un seul agent) sont les principales directions de l'évolution actuelle

La simplification de la perception par l'institution du tarif unique sur un reseau est une œuvre sou vent difficile a réaliser, compte tenu des habitudes acquises, mais elle permet à l'exploitant de gagner du temps et elle contribue, en favorisant les longs parcours, au desserrement des villes. Les limites doivent être précisées par des études economiques

3°) Si un réseau de surface peut satisfaire une ville de moins de 200 000 habitants il est à peu pres certain que l'accroissement prévisible de la circula tion genérale et le développement urbain, compare aux programmes de travaux routiers (voirie et pai kings) rend indispensable l'etude dans les plus grandes villes Françaises d'un moyen de transport en commun moderne à plateforme independante. A ce propos, le bilan économique devra être soigneu sement étudié, car il est fort possible que malgré les depenses très importantes qu'entraîne la construction d'un métro, l'opération demeure rentable du point de vue du financier et de celui de l'urbaniste

RINCHEVAL SOISY-SOUS-MONTMORENCY (S.-8-O.) - Tél. 964.0421

TOUS MATÉRIELS DE STOCKAGE, CHAUFFAGE ET ÉPANDAGE DE LIANTS HYDROCARBONES

EPANDEUSES

avec rampe

- __ Eure et Loir
- A jets multiples

POINT A TEMPS

- _ Classiques
- Amovibles
- Remorquables



Point à temps automobile classique

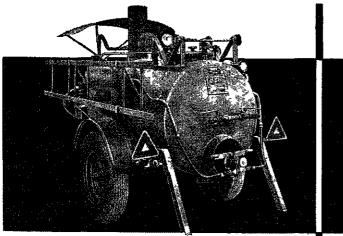
STOCKAGE et RECHAUFFAGE

de liants:

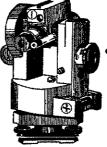
- Citernes mobiles
- Spécialistes de l'équipement des installations fixes

(80 Réalisations)

DEPUIS 1911, LES ÉTABLISSEMENTS RINCHEVAL CONSTRUISENT DES MATÉRIELS D'ÉPANDAGE



RÉPANDEUSES D'EMULSION A FROID **RÉPANDEUSES MIXTES PAVAL 52** "TOUS LIANTS" Goudron et émulsion Toutes capacités de 250 à 7000 litres



THEODOLITE DF CHANTIER Tous instruments d'arpentage - Tables à dessin.



BROUETTES METALLIQUES PAVAL A 2 ROUES à pneus increvables ou gonflables, à roulements à rouleaux capacité: 110-150-200-250 litres



talogue dont i édition 1962 vient de pa-raitre Envoi aur raitre Envoi su demande à toute administrations

Plus de 30 années de spécialisation

